

Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°246 – 25 mars 2011



LA MIXITÉ SOCIALE EN QUESTIONS

La mixité pour qui, pour quoi ?

D

éfi urgent ou miroir aux alouettes, la mixité sociale est un leitmotiv, un refrain repris en cœur par les politiques et autres acteurs de la ville, il motive avec vigueur de nombreux projets immobiliers dans la capitale. Concept fourre-tout ou baudruche, c'est selon, il brille par sa connotation positive : qui pourrait s'opposer à l'idée de mixité, à ses vertus de tolérance, d'ouverture, de richesse et de diversité ?

Ainsi la mixité serait l'avènement d'un mieux vivre ensemble, un barrage au développement de ghettos, un levier pour améliorer les recettes fiscales de notre Région désargentée.

Mais suffit-il de passer la ville au mixeur pour que les différences sociales s'estompent ?

Le concept de ghetto est-il approprié aux réalités de nos quartiers ? La ville mixte permet-elle de lutter contre la ville duale ?

Partir des faits et des pratiques, mesurer les effets de la mixité sociale promue sur le terrain urbain, tenter d'analyser ses retombées positives ou négatives au regard des objectifs annoncés semble peu à l'ordre du jour des politiques publiques qui se contentent de l'agiter comme un slogan légitimant tout projet urbain et immobilier.

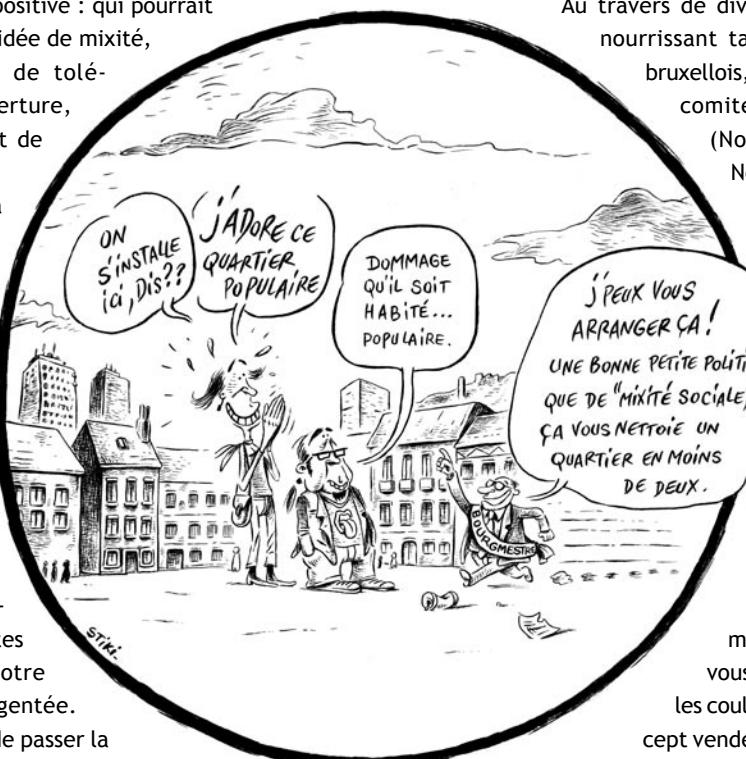
A qui profite la mixité : à tous les habitants ou

seulement à une élite ? D'où nous vient l'idée qu'un quartier composé majoritairement de personnes d'origines étrangères serait plus ghetto qu'un quartier de «bobos» ? Quelle recette miracle permet d'affirmer que le cotoiement des pauvres par les riches va bénéficier à l'ascension des premiers ?

Au travers de divers articles se nourrissant tant du terreau bruxellois, des réalités de comités d'habitants (Notre-Dame-aux Neiges et Marie-Christine) que du regard affûté de chercheurs analysant les politiques publiques et triturant les données existantes qui objectivent le phénomène, ce dossier vous entraîne dans les coulisses de ce concept vendeur pour débusquer ses contradictions, ses contre-vérités et tenter de mettre à nu la belle, parée de ses atours trompe-l'œil.

Sans urbano-centrisme, nous visiterons le concept non seulement dans l'usage qui en est fait au sein des nouvelles politiques de la ville mais également dans son appréhension au sein du monde de la scolarité. Sans bruxello-centrisme également, nous n'hésiterons pas à quitter Bruxelles pour nous rendre à bord de la ligne de bus 38B dans la périphérie liégeoise, voire même à pousser une pointe à la limite de l'Asie au Sulukule, quartier historique des Roms à Istanbul. ■

Ce dossier a été réalisé par François Hubert, Jérôme Matagne, Almos Mihaly, Pierre Meynaert, Claire Schohier, en collaboration avec Pierre Marissal, Jean Louis Smeysters et Mathieu Van Crieckingen.



MIXITÉ SOCIALE



PETIT TOUR D'HORIZON DE L'USAGE POLITIQUE DE LA MIXITÉ HIC ET NUNC



actuel PRD est sans ambiguïté à cet égard : «Contrairement à la ville américaine, l'idéal de ville européen se fonde sur une mixité des fonctions et des populations. Cet idéal doit être cherché dans une ville capable de se renouveler et de créer une plus-value par rapport à l'attractivité de la périphérie». Cette valeur est tellement cardinale que proposer de la discuter vous vaut ipso facto de subir la suspicion de n'être qu'un partisan du repli sur soi, de

l'enfermement, du ghetto. Et le «débat» de s'arrêter là, avant même qu'il n'ait pu s'enclencher.

Mixer ! Mais pour quoi faire?

Et s'il y avait pourtant matière à débattre ? Il faut pour cela qu'on veuille bien sortir de l'abstraction de discussions sur des «valeurs» détachées de toute réalité matérielle et de tout contexte urbain. De fait, on peut dissenter à l'envi des effets du mélange ou du regroupement des catégories sociales ou des fonctions urbaines, pour aboutir à constater que «en elle-même, la mixité n'est

ni bonne ni mauvaise, de même que les ghettos de pauvres ou d'immigrés ne sont en eux-mêmes ni bons ni mauvais. On peut en effet débattre longtemps des mérites respectifs de la mixité et des ghettos, on peut vanter les bienfaits du métissage et de l'ouverture à d'autres milieux sociaux ou au contraire souligner les risques de dispersion et de division que la mixité entretient au sein des classes populaires, on peut mettre en avant la solidarité de proximité que permet le ghetto et

même le foyer de résistance qu'il peut constituer ou au contraire insister sur les problèmes que peut créer l'entassement dans des habitats surpeuplés – mais quel que soit l'intérêt de ce débat, il laisse de côté une question essentielle : qui prend part au débat ? Qui décide ?»^[1] L'enjeu est bien là : donner du sens aux discours sur la mixité tels qu'ils sont portés et appliqués hic et nunc, pour en révéler le contenu politique et idéologique – de quelle mixité parle-t-on ? Qui doit-il «mixifier», quel quartier ? Et pour quoi faire ?

Du mix au filtre social

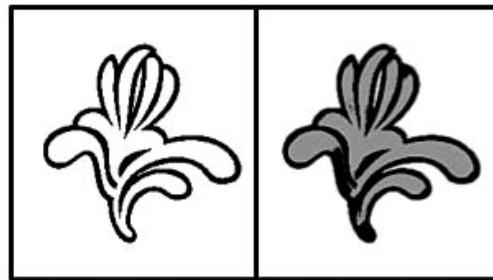
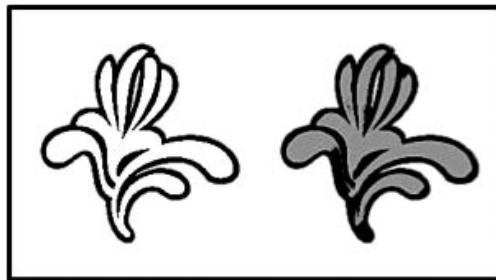
En matière de «mixité sociale», les choses sont claires : l'horizon des politiques menées à Bruxelles depuis la création de la Région est le «retour en ville» (ou le «maintien en ville») des classes moyennes. Il s'agit de convaincre celles-ci de venir «revitaliser» les quartiers centraux populaires, en y rénovant les maisons à l'aide de primes régionales, en y achetant de nouveaux logements «moyens» construits pour eux par la SDRB, en y fréquentant de nouveaux commerces branchés soutenus par Atrium, et en y payant taxes et impôts. En 2007, déjà, la Cour des Comptes faisait le même constat à l'occasion d'un bilan de la politique fédérale des grandes villes : «Les projets de logement ne bénéficieront probablement pas le plus aux catégories salariales les plus basses qui sont le plus mal logées. À ce propos, la création d'une mixité sociale est un objectif que l'on retrouve dans de nombreux projets. Dans la pratique, il s'agit souvent d'attirer les classes moyennes dans les quartiers défavorisés pour y créer une mixité sociale. Dans le cadre d'une politique axée sur les quartiers défavorisés, il faut prendre en considération les effets négatifs. Des augmentations de prix peuvent conduire à l'éviction hors de ces quartiers des titulaires de revenus faibles. Ces effets ne sont pas pris en considération pour le moment»^[2].

La Cour insistait encore sur la nécessité de «prendre sérieusement en considération les effets

La «mixité» est une vertu cardinale à Bruxelles, servant de leitmotiv politique, d'outil de séduction par les promoteurs, d'argument tout prêt pour les journalistes.

ni bonne ni mauvaise, de même que les ghettos de pauvres ou d'immigrés ne sont en eux-mêmes ni bons ni mauvais. On peut en effet débattre longtemps des mérites respectifs de la mixité et des ghettos, on peut vanter les bienfaits du métissage et de l'ouverture à d'autres milieux sociaux ou au contraire souligner les risques de dispersion et de division que la mixité entretient au sein des classes populaires, on peut mettre en avant la solidarité de proximité que permet le ghetto et

MIXITÉ SOCIALE



1 mixité = **2 ghettos**

négatifs de la gentrification» des quartiers populaires visés. Elle relevait même que, en matière de promotion de la mixité sociale, «il est rarement préconisé de promouvoir la mixité sociale dans des quartiers plus aisés». Observation judicieuse qui permet de rappeler que, dans les villes occidentales, le degré de filtrage social est bien supérieur dans les «ghettos du gotha» que dans les quartiers stigmatisés comme ghettos de pauvres ou d'immigrés^[3].

Infléchir les quartiers pauvres

Bien peu d'écho a été donné jusqu'à présent à cette recommandation de prendre au sérieux les effets des politiques menées au nom de la «mixité sociale» dans les quartiers populaires. Certains prônent plutôt l'exact opposé. A Molenbeek, par exemple, par rapport au projet *Cheval Noir*, projet public de reconversion d'un bâtiment industriel (les Brasseries Hallemans) en ensemble de logements et ateliers pour artistes. Fin de l'année dernière, *l'Art Même*, trimestriel édité par la Direction générale de la Culture du Ministère de la Communauté française, présentait le projet en ces termes : «Le projet joue sur l'ouverture, dans tous les sens du terme. (...) Mais l'ouverture est, surtout, à prendre dans un sens politique : il s'agit d'offrir au quartier un bâtiment phare, une nouvelle dimension identitaire. Cette dimension est tant formelle (le projet affirme sa présence jusque sur le canal, par une tour dont les formes affichent un caractère de 'contemporanéité' qui cadre particulièrement bien dans le paysage d'architecture industrielle qu'elle vient compléter) que programmatique, l'idée étant d'utiliser la vertu transformatrice de la présence d'artistes pour infléchir l'image du quartier. Dans ce sens, la gentrification est offerte comme une 'fenêtre' pour un quartier dont on dit qu'il se morfond dans 'l'assistantialisme' (sic). On comprend combien le succès d'un tel projet dépendra fortement, au-delà de l'architecture, du sens que prendra cette ouverture pour les habitants et les rive-

rains »^[4]. On comprend d'ores et déjà mieux le sens du titre de l'article : «*Gentrification positive à Molenbeek*». Au nom d'une meilleure «mixité sociale», bien entendu.

Combattre les pauvres ou la pauvreté

Que faire alors ? D'abord changer les termes du débat, la façon dont les problèmes sont posés. Prôner la «mixité sociale» comme solution universelle, naturellement partout bénéfique, suggère en effet une définition particulière du problème, à savoir que riches et pauvres seraient aujourd'hui mal mélangés sur le territoire bruxellois – entre communes, à l'intérieur des communes, ou entre la

COMMISSION LOGEMENT 23-02-2010, Parlement Bruxellois

M. Alain Hutchinson (PS) : «*Je me joins à l'interpellation de M. De Wolf (MR) sur un sujet qui est extrêmement préoccupant et qui touche à l'objectif politique de la mixité sociale dans notre ville, lequel existe depuis longtemps au niveau régional. Les objectifs sont, d'abord de permettre aux Bruxellois - jeunes et moins jeunes, puisque tous les Bruxellois sont touchés par cette crise du logement - de se loger, et, ensuite, de se loger dans de bonnes conditions. Il ne s'agit pas seulement des conditions techniques que nous avons évoquées au moment des discussions sur le Code du logement, mais également de la possibilité de se loger dans des quartiers qui ne sont pas des espèces de réserves pour pauvres ou exclus sociaux, comme le sont malheureusement un certain nombre de nos cités sociales. Casser ces ghettos de la pauvreté et du désarroi est, à mon sens, un travail prioritaire. ... En effet, 20 ans plus tard, notre Région ne rencontre toujours pas ce critère de qualité de vie en termes de mixité surtout sociale, mais aussi culturelle, dans les quartiers. C'est un véritable problème. La SDRB, dont M. De Wolf parlait, est un outil important de cette politique* ».

M. Christos Doulkeridis (ECOLO) : «*Pour ce qui est de la mixité, la SDRB a volontairement investi dans certains quartiers afin d'en rehausser la qualité, avec la volonté d'attirer un autre public qui contribuera à une spirale positive dans les années à venir* ».

Région et ses périphéries. Et si le problème n'était pas celui-là ? S'il était plutôt que l'écart entre riches et pauvres Bruxellois ne fait qu'augmenter depuis deux décennies ? Au point que, comme le mentionne le dernier Baromètre social de la

Région, un enfant né en 2010 à Saint-Josse ou Molenbeek vit en moyenne trois ans de moins qu'un enfant né à Uccle ou Woluwe. Populations mal mélangées ou richesses mal distribuées ?



Le promoteur Atenor vante les mérites de la mixité.

[1] Pierre Tevanian, Sylvie Tissot, *La mixité contre le droit. À propos des ambiguïtés des politiques de lutte contre les ghettos, Les mots sont importants*, Editions Libertalia, 2010.

[2] La politique fédérale des grandes villes. Examen des contrats de ville et des contrats de logement 2005-2007, *Rapport de la Cour des Comptes* transmis à la Chambre, Bruxelles, décembre 2007.

[3] Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007

[4] L'Art Même, n°48, 2010, page 23 - article signé par Victor Brunfaut.

Le PDI in extenso (2008) Politique du logement et mixité sociale

Une politique de l'habitat qui préserve l'accès au logement de ses habitants est également un point important dans le cadre du Plan de Développement International (PDI). Tous les plans internationaux des grandes villes gagnantes en ont fait un axe majeur de leur développement. Le développement international de Bruxelles ne peut se faire dans une ville fuie par ses classes moyennes et où le logement de qualité est inaccessible.

La mixité sociale doit également être un des fils conducteurs du développement urbain à Bruxelles. Il s'agit d'assurer des flux sortants des zones d'interventions prioritaires pour éviter le confinement de la pauvreté dans des ghettos sociaux et d'assurer des flux entrants en stimulant l'installation des classes moyennes dans les zones d'interventions prioritaires. Dans ce sens, l'objectif est de poursuivre une politique volontariste de soutien à l'installation de ménages à revenus moyens dans les zones d'intervention prioritaires afin de réduire le déséquilibre territorial. Cet objectif se fera via des mécanismes publics tels que la SDRB, le Fonds du Logement ou les Contrats de quartier, mais également via des partenariats avec le secteur privé.

MIXIFIER OU MYSTIFIER ?

Le catéchisme de la mixité sociale dans les quartiers pauvres

La nécessité d'une plus grande mixité sociale dans les quartiers pauvres semble appartenir à ces évidences suffisamment établies pour qu'il soit désormais inutile d'y revenir. Tout le monde sait bien, n'est-ce pas, que la très grande homogénéité sociale de ces quartiers contribue à enfermer ses habitants dans la pauvreté. Et tout le monde voit bien, en conséquence, qu'une ouverture de ces quartiers à des populations moins précarisées ne pourrait être que salutaire. Quitte à provoquer l'éviction d'une partie des habitants les plus précarisés, ou leur surconcentration dans certains quartiers ou logements refuges. Peut-on faire une omelette sans casser quelques pauvres et cela ne vaut-il pas mieux que d'abandonner les ghettos à leur perte ? Les réfractaires à ce nouveau catéchisme urbain n'auront toutefois pas grand mal à en montrer les petites faiblesses.

Une homogénéité très hétérogène

0

n s'étonnera tout d'abord que la si désirable mixité sociale ne fasse le plus souvent l'objet d'aucune tentative de définition ni surtout de mesure. L'exercice, pourtant, ne manque pas d'intérêt. Car une tentative de mesure de l'hétérogénéité sociale à l'échelle infra-communale en Communauté française conduit à deux constats en désaccord avec les présupposés des politiques visant à réduire prioritairement l'homogénéité sociale des quartiers pauvres. Premier constat : cette homogénéité sociale semble tout simplement ... ne pas exister, même à cette échelle locale où elle devrait pourtant être la plus fréquemment observée ! Ainsi, les écarts socio-économiques entre les habitants d'un même quartier sont en moyenne nettement supérieurs aux écarts moyens entre les différents quartiers. En d'autres termes, tous les quartiers, quel que soit leur niveau socio-économique moyen, sont en réalité très hétérogènes socialement^[1]. Second constat : si l'hétérogénéité sociale apparaît en effet moins forte dans les quartiers les plus pauvres, c'est au sein des quartiers les plus riches qu'elle se montre la plus faible. Si ghetto il y a (ce qui n'est pas le cas), c'est donc dans les quartiers aisés qu'il faut d'abord les trouver^[2]. Et c'est donc ces quartiers qui devraient en priorité être l'objet des sollicitudes des zélateurs de la mixité sociale, par exemple au travers d'une politique contraignante en matière de création de logements sociaux.

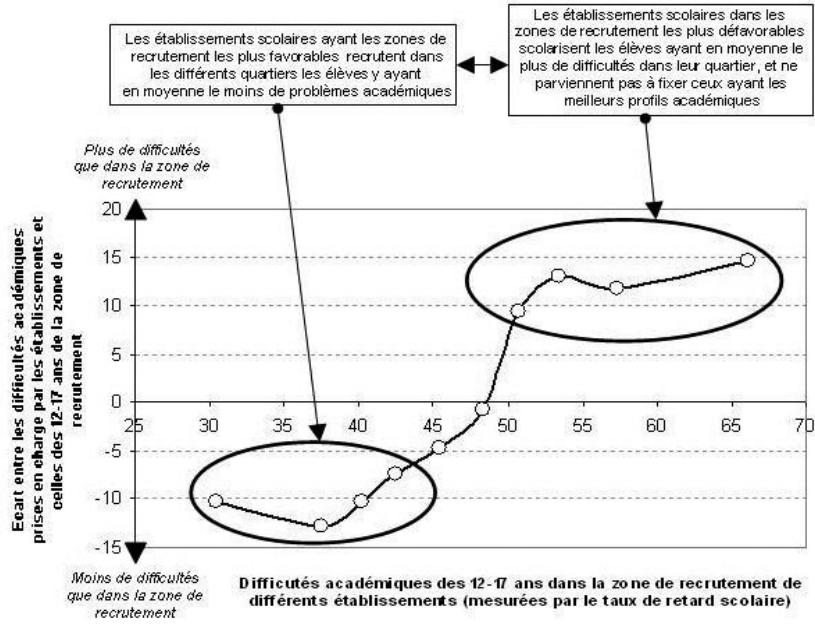
[1] Ces résultats seraient encore amplifiés si la mesure était menée, non comme ici au niveau du secteur statistique, mais dans le cadre d'un découpage moins fin, au niveau de la localité par exemple, ou des communes.

[2] Le lecteur intéressé par les formes réjouissantes que peuvent prendre les ghettos de riches, et qui voudrait en même temps passer une heure divertissante, pourra aller écouter une émission consacrée à Neuilly à cette adresse : http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1165.

Quartiers pauvres ou quartiers de pauvres ?

A supposer malgré tout qu'existent des quartiers pauvres socialement homogènes, on notera ensuite que le terme même de quartiers pauvres n'est en réalité qu'un abus (ou tout au moins une facilité) de langage. Il n'existe pas de quartiers pauvres, ni d'ailleurs de quartiers riches. Il existe seulement des quartiers de pauvres et des quartiers de riches. Et s'il existe des pauvres et des riches, c'est que des rapports sociaux inégalitaires accumulent la richesse chez les uns et réduisent une partie des autres à la pauvreté. Or, la promotion de la mixité sociale, c'est-à-dire de la coexistence de pauvres et de riches, non seulement ne prétend pas s'attaquer à ces inégalités mais au contraire les valorise - pour autant que riches et pauvres soient quelque peu mélangés sur les mêmes territoires. Au terme de trois décennies de creusement des inégalités sociales sous l'hégémonie néo-libérale de l'actionnariat triomphant, on pourrait rêver de plus hautes ambitions !

Le recrutement sélectif dans un échantillon représentatif d'établissements d'enseignement secondaire à Bruxelles



[3] Et qui pourraient bien, d'ailleurs, sans que nos socio-mixificateurs s'en soucient autrement, être allés renforcer l'homogénéité sociale d'autres quartiers pauvres !

[4] On remarquera au passage que l'idée symétrique, qui consisterait à favoriser l'installation d'allocataires sociaux dans les communes riches pouvant s'appuyer sur une très large assiette fiscale, est bizarrement laissée aux oubliettes.

d'émulation de la classe moyenne (ou supérieure) sur les couches populaires. Sans estimer nécessaire de préciser (et encore moins de vérifier) par quels mécanismes concrets pourraient bien fonctionner cette mystérieuse émulation. A croire que les individus de la classe moyenne déplacent autour d'eux un halo immatériel d'influence bienfaisante. Quand la prétention sociale tient lieu d'argumentaire.

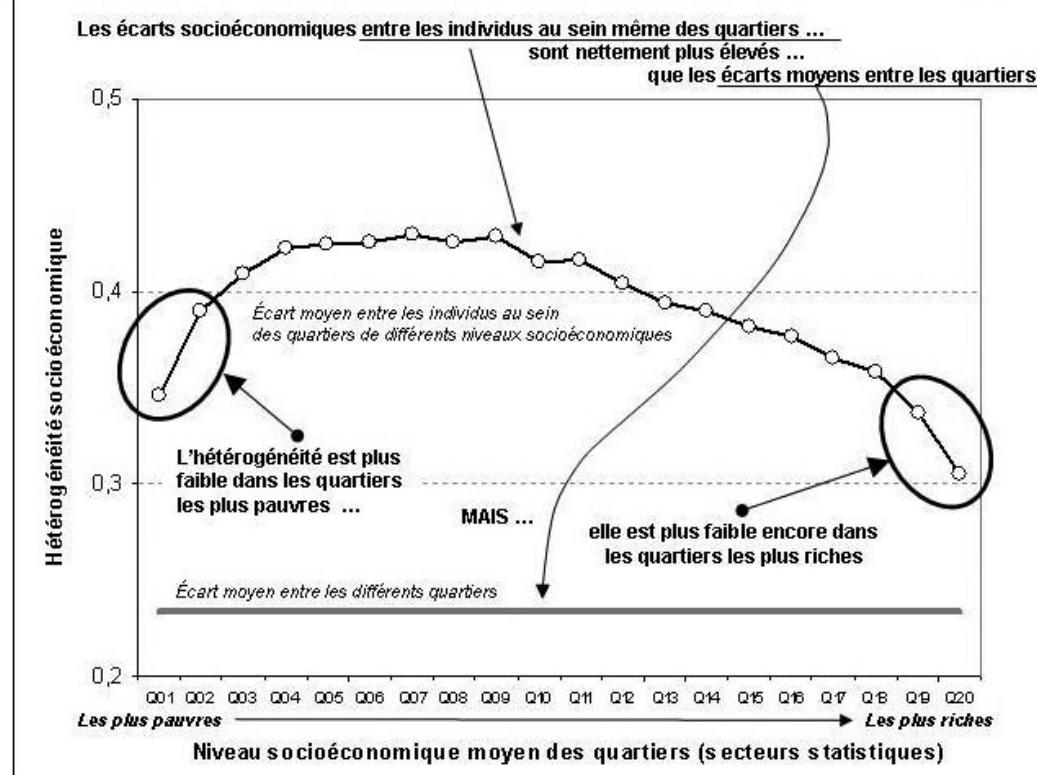
Les prétendues retombées bénéfiques d'une plus grande mixité sociale semblent certes relever de mécanismes nettement plus tangibles, par exemple au plan des finances locales ou régionales, les nouveaux habitants étant censés payer davantage d'impôts, et occasionner moins de dépenses sociales [4].

Sans compter que, même en se résignant au nom du «réalisme» à la plus plate modestie, et en acceptant n'avoir qu'un champ d'application très étroit, le bien-fondé des politiques de mixité ne va pas de soi. Certes, leurs partisans ne manquent jamais de se prévaloir des améliorations bien visibles des quartiers soumis à une mixo-thérapie. Mais ils se montrent infiniment moins bavards dès lors qu'il s'agit d'en démontrer les effets bénéfiques pour les habitants des quartiers, y compris pour ceux d'entre eux qui pourraient avoir été contraints de déménager sous l'effet des hausses induites du coût du logement [3].

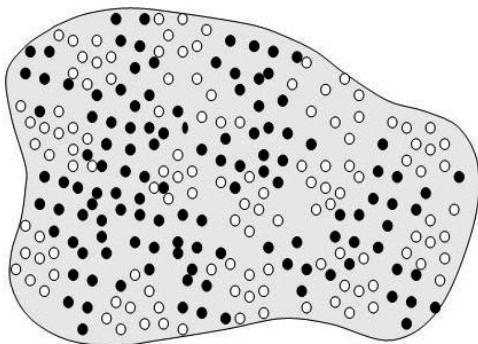
Transférer les riches, ou l'argent des riches ?

Pour tout dire, on ne peut que s'étonner de la placide indifférence souvent accordée à l'analyse concrète de ces effets bénéfiques, et des éventuels mécanismes au travers desquels ils sont censés être obtenus.

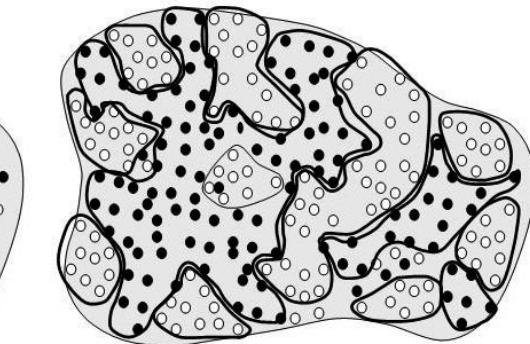
Sous sa forme la plus sommaire, l'argumentaire peut par exemple se résumer à postuler des effets



MIXITÉ SOCIALE



Un espace idéalement mixte ?



...OU...

des grappes de ghettos ?

Ça dépend bien sûr de l'échelle à laquelle on se place !

Selon l'échelle, tout espace pourra être jugé socialement homogène ou hétérogène !

Pour pouvoir parler de mixité de manière pertinente, les zélateurs de la mixité devraient donc (au minimum):

- identifier précisément les éventuels mécanismes au travers desquels la mixité conduit à des effets positifs, et l'homogénéité à des effets négatifs
- définir ensuite l'échelle à laquelle s'expriment ces mécanismes

A défaut, la mixité n'est qu'un concept vide (ce qui ne l'empêche pas d'être agissant)

Au niveau des principes cependant, au plan strictement financier, et en se plaçant au niveau global plutôt que du point de vue d'une ou l'autre entité territoriale, on se demande bien pourquoi on ne se contenterait pas de transférer directement l'argent des riches sans transférer les riches eux-mêmes. Tout compte fait, la venue de ces derniers dans les vieux quartiers urbains centraux est assez vorace en dépenses publiques, si l'on veut bien prendre en compte les lourds investissements consentis pour les y attirer et les y retenir.

On objectera sans doute que dans le cas concret de la Région bruxelloise, la mise en place d'un système de péréquation financière avec la périphérie supposerait des négociations politiques bien hasardeuses, et que les mécanismes de transferts ne peuvent donc être sérieusement envisagés qu'à l'intérieur des limites étroites de l'espace régional. Ce qui ne change peut-être pas grand-chose. Si on se place, en effet, au niveau global de la Région, les retombées fiscales de la mixité sociale sont sans doute très faibles, voire négligeables. Ce qui ne devrait d'ailleurs pas trop surprendre. Outre que les nouveaux arrivants dans les quartiers pauvres ne viennent bien sûr pas majoritairement de l'extérieur de la Région, ce sont assez fréquemment des jeunes adultes en début de carrière professionnelle, dont les revenus restent encore modestes, et qui précisément au moment où leur situation financière devient plus florissante, s'en vont souvent agrandir leur famille dans la périphérie verte. D'autre part, les quartiers pauvres étant, répétons-le, socialement assez hétérogènes, les hausses foncières peuvent inciter une partie de leurs «anciennes» classes moyennes, lorsqu'elles sont propriétaires, à vendre leur bien et à aller payer leurs impôts sous d'autres cieux. A quoi il faut ajouter les dépenses d'attractivité déjà mentionnées.

Certes, on peut toujours espérer exporter quelques pauvres chassés par les coûts du logement, mais on n'oserait affirmer que cela contribue à une amélioration décisive du bilan social de la promotion de la mixité. Laquelle apparaît décidément un moyen bien aléatoire et inefficace de redressement des finances au profit des populations précarisées.

Des quartiers qui vont mieux, mais pour quels habitants ?

Le redressement de la fiscalité locale n'est pas, il est vrai, le seul bienfait porté au crédit d'un surplus de mixité sociale dans les quartiers pauvres. Et certains arguments reposent bien sur une présence physique de populations plus aisées.

Passons rapidement sur les prétendus effets d'entraînement sur le commerce de proximité, jamais démontrés. Et pour cause : les dépenses concernées n'augmentent qu'assez faiblement avec le revenu des ménages, et les ménages aisés ont moins que les autres tendance à faire leurs achats localement. Empiriquement, les commerces de proximité sont d'ailleurs surreprésentés dans les quartiers pauvres, et non l'inverse. Passons également sur les améliorations des espaces publics, dont on voit mal en quoi elles seraient un effet de la mixité^[5].

[5] Le fait que des opérations de rénovations des espaces publics puissent être menées pour encourager à un surcroît de mixité n'implique évidemment pas que la mixité - qui ne contribue même pas, généralement, à une augmentation conséquente des recettes fiscales - soit nécessaire à ce type d'opérations.

[6] A supposer qu'ils soient véritablement perçus comme tels par la plupart des habitants.

Et notons enfin que si l'encouragement à la mixité peut effectivement conduire à plus de rénovations privées, et au rajeunissement de certaines façades, que ces embellissements [6] ne profitent guère aux habitants refoulés hors du quartier par la hausse des coûts du logement. Et qu'ils ne sont sans doute qu'une bien maigre consolation pour les habitants du quartier qui, incapables financièrement d'accéder aux habitations rénovées sous initiatives privées, et occupées par des habitants plus argentés, doivent eux-mêmes se contenter de sur-occuper un logement inadapté.

Des effets de quartiers, ou une simple sélection par le marché du logement ?

Restent les effets cumulatifs négatifs qui naîtraient de la superposition de multiples difficultés sur un même territoire local, et que la mixité sociale contribuerait en quelque sorte à limiter par dilution.

Selon cette théorie, les itinéraires sociaux des habitants seraient en partie affectés par les caractéristiques de leur quartier de résidence, indépendamment de leurs caractéristiques propres, ou de celles de leur environnement familial. Témoignerait de tels effets le fait qu'un individu habitant un quartier pauvre a statistiquement une plus grande probabilité de précarisation qu'un individu de mêmes caractéristiques mais habitant ailleurs.

Cependant, ce type de constat ne suffit aucunement à démontrer l'existence d'effets cumulatifs, puisqu'il peut simplement résulter du fait qu'au sein d'une même catégorie de population (par exemple en termes de diplôme ou de formation), ce sont précisément les plus fragiles qui viennent se concentrer dans les quartiers pauvres, à défaut de pouvoir trouver ailleurs un logement accessible. Des analyses statistiques montrent ainsi qu'à même niveau de diplôme, les individus venant s'installer dans les quartiers pauvres sont plus fréquemment chômeurs que les individus quittant ces quartiers. Les prétendus effets de lieux pourraient dès lors tout simplement traduire les effets migratoires sélectifs induits par le marché du logement, y compris au sein de catégories prétendument homogènes. Notons par ailleurs que des enquêtes mettent en évidence les discriminations à l'embauche qui pèsent, à curriculum égal, et quel que soit leur lieu de résidence, sur les candidats assimilables à l'immigration pauvre, lesquels sont précisément surreprésentés dans les quartiers pauvres.

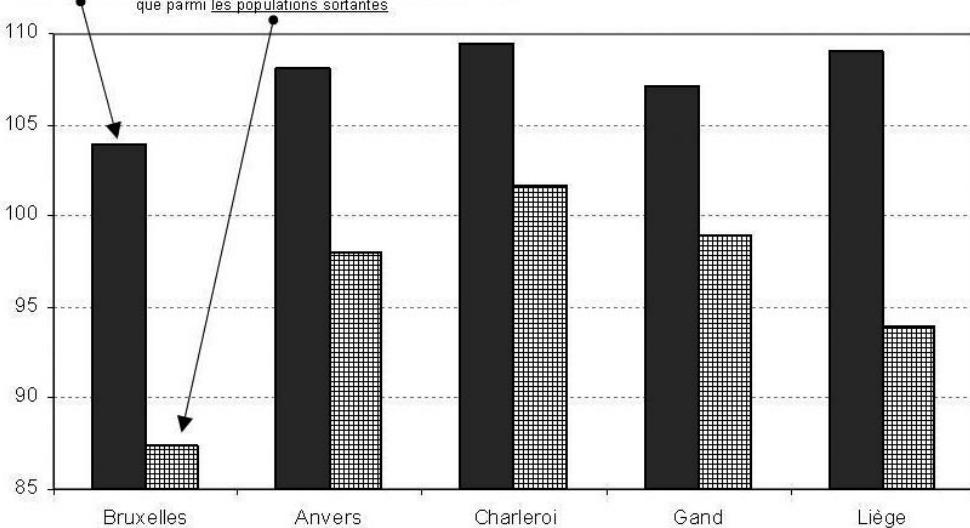
Oui à la mixité sociale par en haut dans les quartiers pauvres, mais bof à la mixité par en bas dans les établissements scolaires ?

Pour autant, des mécanismes bien identifiés suggèrent que des effets cumulatifs négatifs existent bel et bien dans certains cas, en particulier dans le cas des établissements scolaires.

La mixité sociale permettrait-elle donc de limiter ces effets en assurant, dans les établissements concentrant le plus d'élèves en difficulté, l'arrivée de nouveaux élèves académiquement plus faciles à prendre en charge ? C'est plus que douteux. Car il faudrait d'abord, au minimum, que les nouveaux

Importance du chômage, à mêmes âge, genre et type de diplôme, parmi les personnes déménageant depuis et vers un quartier pauvre (années 2000-2002: moyenne des quartiers pauvres de la ville = 100)

A mêmes caractéristiques, l'importance du chômage parmi les populations venant s'installer dans les quartiers pauvres est toujours plus importante que parmi les populations sortantes



MIXITÉ SOCIALE

arrivants plus aisés (ou plus diplômés) aient des enfants en âge de scolarité, ou ne quittent pas le quartier lorsqu'ils commencent à en avoir. Et ce n'est qu'assez rarement le cas.

De plus, les ségrégations qui opposent les établissements scolaires ne sont nullement le reflet passif des ségrégations résidentielles. L'étendue des quartiers pauvres est en effet suffisamment faible pour que la distance à parcourir pour atteindre un établissement scolaire «de bonne réputation» soit à peu près du même ordre que celle effectivement parcourue par les élèves fréquentant les établissements locaux les moins bien cotés. Nous sommes vraiment très loin ici d'espaces de ghettos où resteraient captives la plupart des activités quotidiennes. L'analyse statistique montre dès lors que la plupart des établissements des quartiers pauvres recrutent des élèves ayant plus de problèmes académiques qu'en moyenne dans leur zone de recrutement. Car les enfants ayant les meilleurs profils, et en particulier ceux des «classes moyennes intellectuelles» récemment installées, sont très généralement scolarisés en dehors des quartiers pauvres où ils résident, ou alors dans des établissements déjà socialement mixtes, recrutant de manière sélective les «meilleurs» élèves du quartier. Ils ne contribuent donc guère à accroître la mixité dans les établissements où se concentrent réellement nos effets cumulatifs négatifs. Ce qui ne semble pas tourmenter excessivement les croisés de la mixité sociale.

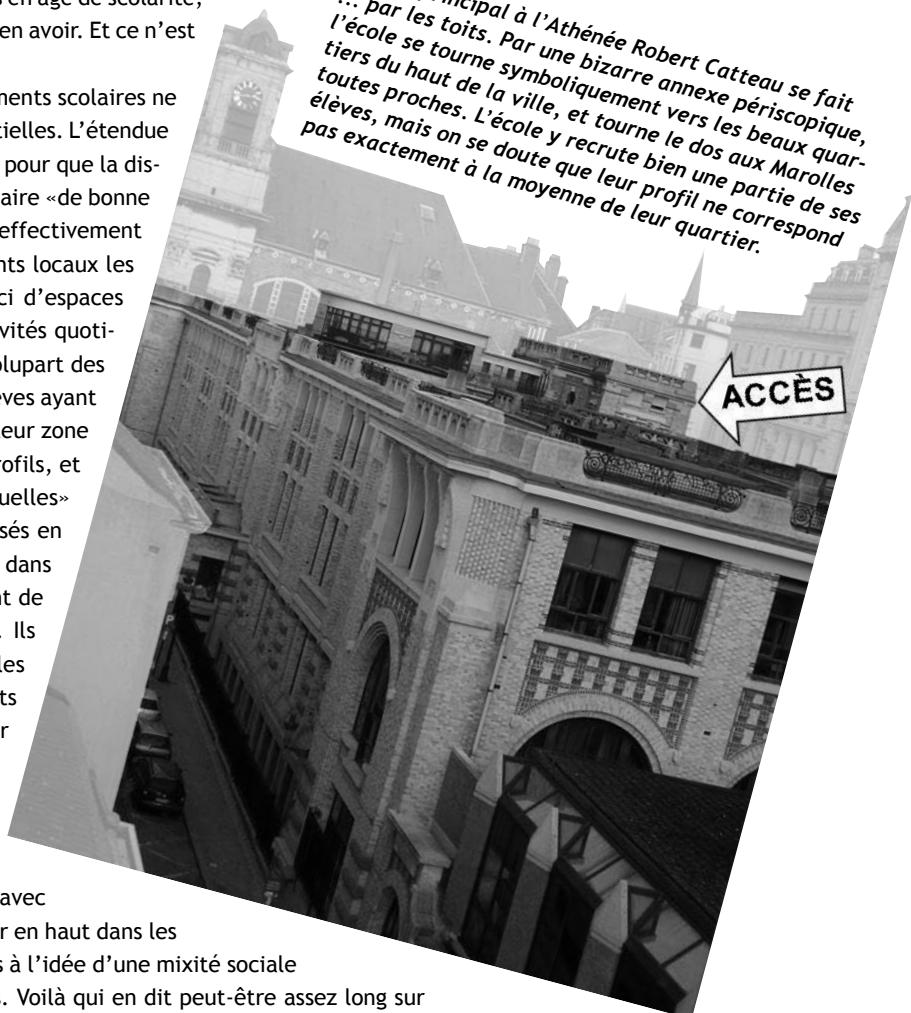
Au contraire, et assez symboliquement, l'accueil souvent très hostile réservé aux législations visant à empêcher la sélection sociale lors de l'inscription scolaire montre qu'une partie de ceux qui défendent avec conviction la promotion active d'une mixité sociale par en haut dans les quartiers pauvres se montrent infiniment plus réservés à l'idée d'une mixité sociale par en bas dans l'école que fréquentent leurs enfants. Voilà qui en dit peut-être assez long sur certaines des conceptions implicites sous-tendant les politiques de mixification sociale, et sur les alliances sociales sur lesquelles elles reposent.

Une homogénéité très hétérogène : le retour

Un mot pour finir sur les arguments qui, derrière les bienfaits de la mixité sociale, visent surtout en réalité (parfois sans le dire ouvertement) les bienfaits de la mixité «ethnique». Déclinées poliment, ces «théories» prennent la forme d'un plaidoyer pour le pluralisme et la cohabitation tolérante des différences. Sur le plan des processus, elles se contentent souvent de supposer, sans aucun début de vérification empirique, que la proximité résidentielle suffirait à faire surgir un dialogue entre les individus relevant de groupes affinitaires différents. Les éléments déjà cités sur le plan de la scolarité, ou la simple vision des enclaves résidentielles grillagées sous lesquelles peuvent se manifester certaines formes de mixité sociale dans les quartiers pauvres, inciteraient pourtant à plus de rigueur argumentaire. Et ici encore, il paraît difficile de ne pas relever la prétention sociale, voire les stéréotypes racistes qui peuvent plus ou moins inconsciemment sous-tendre ce type d'arguments. Alors en effet que la plupart des quartiers pauvres à fortes proportions d'«immigrés»^[7] brassent en réalité sur un même territoire une diversité de confessions, d'origines nationales et d'origines ethniques sans doute plus forte que partout ailleurs, l'affirmation de leur homogénéité suppose de nier ces foisonnements de diversité et de les amalgamer sous une seule étiquette : celle de l'étranger (pauvre). Mettez ensemble un turc laïc, un turc sunnite hanafite, un turc chrétien, un turc alévi, un turc orthodoxe, un turc militant du DHKP-C, un autre des Loups gris. Vous obtenez apparemment quelque chose d'homogène. Ajoutez-y quelques kurdes de toutes opinions. Homogène. Ajoutez encore des marocains arabophones ou berbérophones, des pakistanais d'ici ou d'ailleurs, des congolais bantous ou pygmées, catholiques, kimbanguistes ou musulmans, lumumbistes ou mobutistes. Homogène. Mais mettez-y du belge autochtone (pas trop pauvre tout de même) : ah voilà que la mixité augmente et que le dialogue s'installe !

A ce niveau, la théorie en dit moins long sur l'objet dont elle prétend se saisir que sur ceux qui la formulent. ■

L'accès principal à l'Athénée Robert Catteau se fait ... par les toits. Par une bizarre annexe périscopique, l'école se tourne symboliquement vers les beaux quartiers du haut de la ville, et tourne le dos aux Marolles toutes proches. L'école y recrute bien une partie de ses élèves, mais on se doute que leur profil ne correspond pas exactement à la moyenne de leur quartier.



[7] Dont une grande partie n'ont en réalité jamais immigré !

REGARDS D'HABITANTS

Dans mon quartier actuel (avenue du Parc à Saint-Gilles), la mixité sociale est réelle. Elle se marque au niveau des commerces, marchés, restaurants et bars et jusque dans les immeubles privés ou sociaux. La Coupe du Monde de football a été un moment révélateur de la multitude des nationalités qui se côtoient autour de la Barrière de Saint-Gilles, avec les festivités, l'ambiance et les nuisances sonores que cela a impliqué pour les riverains.

Ce petit bout de Saint-Gilles est un endroit où la mixité sociale se vit bien, sans doute mieux que dans d'autres quartiers de Bruxelles.

De manière générale, j'ai l'impression que comme Bruxelles s'organise en une multitude de petits villages, la mixité sociale n'est pas source de trop de tensions.

J' aime aller dans les salons de thé marocains déguster thé, café, crêpes et milkshake à l'avocat. J'y suis parfois la seule européenne et la seule femme mais cela ne m'a jamais posé un seul problème. J'ai souvent observé au contraire un sourire approuveur encourageant ma venue. J'aimerais pouvoir boire du vin blanc en dégustant les poissons grillés du boulevard Stalingrad.

Que dire de plus ? Je crains parfois que les différentes communautés à Bruxelles se renferment sur elles-mêmes. Je regrette que l'éducation belge ne soit nationale et de compétence fédérale. J'ai l'impression que la mixité culturelle, sociale et/ou communautaire, ça commence par là...

Dans mon quartier, dans ma ville, la mixité est de plus en plus visible et évidente.

Des résistances se manifestent. Des rejets hostiles aussi.

Je pense que la coexistence, le vivre ensemble ne sont possibles que lorsqu'il y a acceptation de l'altérité, qui est inhérente à toute rencontre.

Je me demande aussi, si on n'est pas dans une configuration des sociétés de «Demain». Plus mixtes et plus ouvertes.

«Tout le monde, chez tout le monde?»

MIXITÉ SOCIALE

Je vis bien la mixité sociale dans mon quartier dans le sens où il est un carrefour entre le centre de Bruxelles et les quartiers qui l'entourent. Je suis sûre qu'en allant au GB du coin, je croise un manager, une aide à domicile, une étudiante, un ouvrier du bâtiment, un employé de banque, un technicien de surface, un artiste ou encore un travailleur social et une femme de ménage ! J'habite au milieu de la rue du Commerce : d'un côté ce sont les classes moyennes, voire bourgeoises bohèmes et de l'autre côté, les logements sociaux qui apparaissent. Je côtoie ces différents mondes que ce soit au travail ou dans mon entourage proche et j'aime ça...

Dans le quartier d'Ixelles où j'habite, on peut dire qu'il y a une population hétéroclite composée de plusieurs variantes comme la nationalité ou l'appartenance à un groupe professionnel ou par l'appartenance au corpus universitaire. Ces variantes se côtoient mais ne se mélangent aucunement. Elles partagent des lieux dits publics comme les bars, cafés, restaurants, bureaux de postes, banques... etc. qui géographiquement les situent comme du même quartier alors qu'elles s'ignorent totalement et ne sont dans aucune dynamique de partage et de concertation ou de découverte l'une, l'autre...

La mixité sociale à Bruxelles et a fortiori dans mon quartier (porte de Flandre) est très faible. J'ai souvent l'impression en me promenant dans les rues que les différents groupes sociaux/ culturels vivent dans des mondes séparés. Je me rends compte que le réseau social dans lequel j'évolue, depuis que je suis à Bruxelles, est malheureusement assez homogène.

Une espèce de middle class artistico – culturelle un peu gauchiste...

Je suis issue d'un milieu très populaire, également très homogène, voire fermé sur lui-même. Je me rappelle bien avoir senti étant jeune la pression du groupe social; je me rappelle aussi la revendication d'appartenir à la classe ouvrière, la haine de la richesse et du pouvoir. Réaction paradoxale : le mépris pour ceux qui nous maintiennent, délibérément, dans ce bas niveau social et en même temps la fierté d'être de la classe ouvrière (la classe vivante disait mon père).

Aujourd'hui, je sors le matin de chez moi, je regarde deux vieux ouvriers d'origine marocaine qui partent bosser au chantier. Je sens le mépris dans leurs yeux quand nos regards se croisent. Mais peut-être c'est moi qui ne voit pas clair...

COMITÉ NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

Notre quartier est mixte et veut le rester

Le Comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges apprécie la diversité et la mixité sociale qui caractérisent ce quartier, situé en bordure du Pentagone Nord-Est. Mais il existe des raisons de s'inquiéter des développements immobiliers qui risquent d'aboutir, sinon à l'expulsion, au moins aux départs dits «naturels» des habitants à revenu faible et moyen. Une histoire malheureusement bien connue de ce quartier dont l'existence remonte au Moyen Age.

Le

quartier «Notre-Dame-aux-Neiges» ou quartier des Libertés se situe dans le Pentagone de Bruxelles, à son angle nord-est, à l'arrière du Parlement fédéral et du Parlement flamand. Il est délimité par la petite Ceinture, par la rue de la Loi et par la rue Royale ou, encore, par la colonne du Congrès, la place Madou et le carrefour du Botanique. Immédiatement en-dessous de la colonne du Congrès, se trouve le site de l'ancienne

Cité administrative de l'Etat promise à une lourde rénovation privée.

Un ancien quartier populaire rasé en 1874

Le quartier Notre-Dame-aux-Neiges (du nom d'une chapelle élevée en 1621) est devenu un quartier ouvrier au cours du temps. A partir de 1874, sous prétexte d'assainissement, la population est expulsée et le quartier est largement

Place des Barricades, vouée aux appartements de standing



MIXITÉ SOCIALE

rasé : «Il faudra un jour que ce cloaque honteux disparaisse» déclarait Charles Rogier dont la statue orne toujours la place de la Liberté. L'objectif avoué est de ramener en ville des populations plus favorisées et estimées plus dignes de côtoyer les institutions issues de la révolution de 1830.

Une faillite favorisant le retour de la mixité

La Société immobilière «Notre-Dame-aux-Neiges», créée dans le but de la rénovation de ce quartier, fait faillite en 1885. C'est la Régie foncière de la Ville de Bruxelles qui rachète la grande majorité des immeubles de la société faillie. Cette Régie joue aujourd'hui encore un rôle important dans le quartier, dans la mesure où elle reste propriétaire de 600 appartements environ.

Cette circonstance explique que le quartier reste habité par de nombreux locataires, sous contrat avec la Régie ou encore avec des propriétaires privés. Les locataires cohabitent avec des propriétaires de maisons unifamiliales traditionnelles qui y vivent généralement en famille, avec parfois un étage dédié à la location. Quelques immeubles regroupent des appartements en copropriété et quelques autres sont manifestement destinés à un public de moindre revenu.

En 2006, le quartier abritait 1 737 habitants. Cette proportion n'a probablement guère évolué. Leur statut et leurs revenus sont très variés : employés, fonctionnaires, ouvriers, indépendants, étudiants, pensionnés, artistes, concierges de la Régie foncière, rentiers ou, au contraire, personnes dépendant d'un revenu d'intégration sociale.

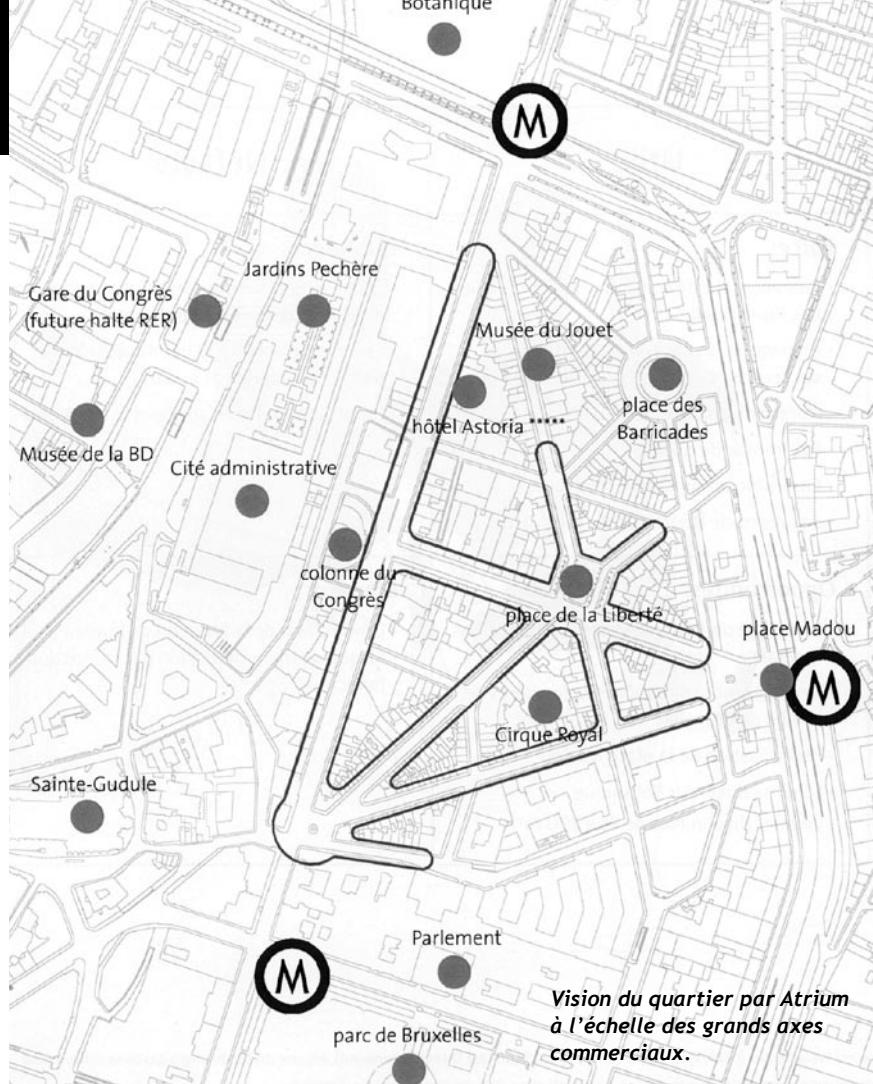
La qualité du patrimoine, le charme du cœur du quartier qu'est la place de la Liberté ainsi que la présence de nombreuses terrasses en été favorisent rencontres et convivialité entre les habitants ainsi d'ailleurs qu'entre habitants et commerçants, tout au moins dans les rues les plus passantes.

Certains établissements horeca prennent d'ailleurs des initiatives en vue de l'animation du quartier aux côtés de centres culturels tels que le Cirque royal, le musée du jouet, l'école de danse «Fred Academy»,...

Des loyers en augmentation

Le coût des loyers varie de «modéré» à très cher. En effet, un certain nombre de locataires de la Régie foncière le sont depuis de longues années, parfois 20 ans et plus, et bénéficient du loyer prévu dans leur bail d'origine indexé. Malheureusement, les prix actuellement pratiqués par cette même Régie dans ses immeubles rénovés atteignent des niveaux bien plus élevés.

Des prix record seront sans doute atteints dans les immeubles en cours de rénovation place des



Vision du quartier par Atrium à l'échelle des grands axes commerciaux.

Barricades, ceci à l'initiative exclusive de sociétés immobilières qui projettent d'y établir des logements de luxe (en copropriété ou en location). Certes, on peut se réjouir que ce joyau architectural soit rénové dans le respect des façades classées mais aussi regretter que les pouvoirs publics ne se soient pas plus investis dans cette rénovation.

Dans le même temps, de nombreux immeubles du quartier restent vides ainsi que des logements au-dessus d'un certain nombre de commerces.

Un quartier de plus en plus dédié aux bureaux mais peu de commerce de proximité

Par ailleurs, le quartier Notre-Dame-aux-Neiges est enclavé entre les boulevards de la petite Ceinture, la rue Royale et la rue de la Loi où les bureaux sont dominants. L'intérieur du quartier est également dominé par les bureaux, occupés ou vides, dont la densité est la plus importante après le Quartier européen. Cette configuration entraîne un nombre de visiteurs du quartier par jour nettement supérieur à celui des habitants (3400 selon l'Agence Atrium en 2007 avant l'installation des bâtiments de la Commission européenne place Madou et ceux de la STIB rue Royale) et une domination des établissements horeca.

L'animation du midi est certes profitable et agréable. Elle se traduit notamment par une

**Comité
Notre-Dame-aux-Neiges
Rue du Nord, 66
1000 Bruxelles**

grande variété de cuisines nationales. Toutefois, le déséquilibre des fonctions du quartier a pour impact :

- la fermeture de la majorité des établissements horeca et des commerces le soir et le week-end (sauf spectacle du Cirque royal),
- le manque cruel de commerces de proximité. Si des commerces existent bien dans les quartiers avoisinants (surtout à Saint-Josse), ceux-ci sont séparés par les boulevards de la petite Ceinture, qu'aucun parent ne laisserait franchir par ses enfants.

Des plans en veux-tu en voilà

Le quartier est concerné par de nombreux plans. Au-delà du traditionnel Plan régional d'affectation du sol (PRAS) qui définit le quartier comme une zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, et comme une zone mixte, le quartier est régi par un PPAS qui définit plus précisément les espaces affectés aux fonctions de bureaux et d'hôtel.

Le quartier borde en outre la Zone d'Intérêt Régional (ZIR) n°11, qui comprend le site de la Cité administrative à rénover. La réalisation de la ZIR a notamment pour objectif un accès à la future halte RER prévue dans l'actuelle gare du Congrès et un accès plus facile au jardin Botanique. Dans ce cadre, un nouveau PPAS dit «Pacheco» est en cours d'élaboration à la Ville de Bruxelles : il soulève bien des inquiétudes. Dans la même perspective, l'agence régionale Atrium a développé un «schéma prospectif» pour le quartier commercial «Congrès» qui, tout en réservant la nécessité de commerces de proximité, privilégie le développement de commerces destinés aux futurs habitants de la «Cité administrative» ainsi qu'aux «hommes et aux femmes d'affaires».

[1] Rapport sur les incidences environnementales. Atlas. Plan particulier d'affectation du sol n°07-2 «Pacheco», plan 2.3.19.



Force est de constater...

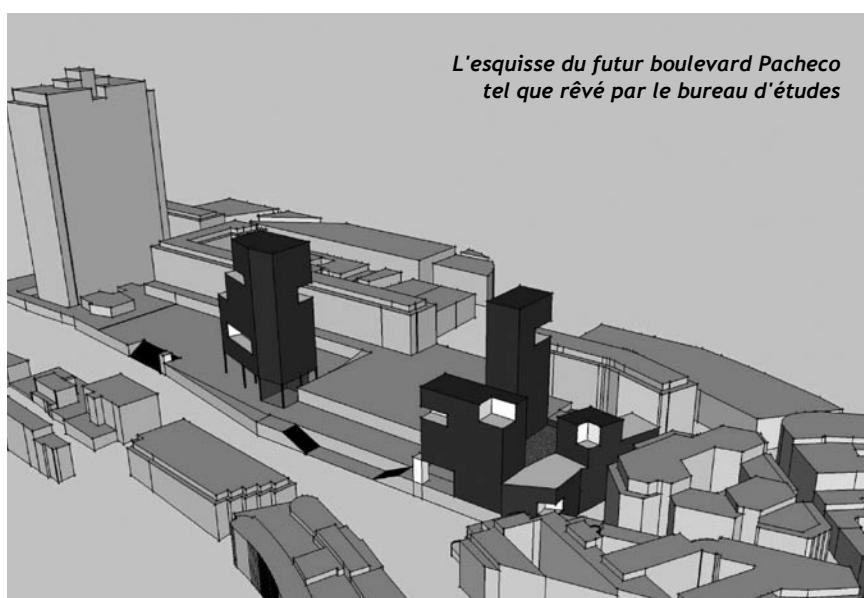
Dans la pratique, force est de constater que les projets d'ensembles immobiliers neufs, d'hôtels et de bureaux avancent à grands pas tandis que les autoroutes urbaines restent inchangées et qu'aucune mesure substantielle n'est prise concernant l'habitat, la rénovation du logement et l'aménagement des trottoirs. Dans le même temps, les projets de parkings se multiplient sans que l'impact global de la circulation automobile sur le quartier ne soit mesuré ou, quand il l'est, les plans passent outre ces évaluations.^[1]

Force aussi est de constater que la consultation des habitants n'intervient que lorsque des projets particuliers, touchant à l'urbanisme et à l'environnement, sont soumis à la délivrance de permis. Or, c'est dès la réflexion sur la programmation de la vie urbaine, à tous les stades et auprès de tous les niveaux de pouvoirs, que les habitants et acteurs de terrains devraient participer.

Le Comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges prend des initiatives

Le Comité du quartier a été relancé en mai 2008 avec la préoccupation de concerter tous les habitants et, autant que possible, les commerçants. Il fait suite à différentes fêtes de voisins, aux initiatives d'habitants de la Régie immobilière et à l'intérêt suscité par les réaménagements de la Cité administrative.

Ces éléments ont permis la rencontre de personnes motivées d'horizons divers. Depuis lors, différentes initiatives et expériences ont petit à petit permis de constituer un noyau stable de personnes actives qui atteint un nombre d'habitants et de commerçants non négligeable : fête des voisins organisée annuellement, «drink de Noël», pétitions, participation à la journée de la propreté, création d'une mailing list informant de manière équivalente toutes les personnes inté-



MIXITÉ SOCIALE

ressées (d'accord ou non avec les orientations du noyau), préparation et participation aux commissions de concertation de la Ville de Bruxelles en matière d'urbanisme, défense du patrimoine,...

Un comité qui se positionne sur la gentrification

Dès 2008, après étude des plans concernant le quartier, le Comité s'est inquiété d'une «gentrification» potentielle. De son point de vue, le quartier doit rester convivial pour la moyenne de ses habitants et pour ses habitants les moins fortunés.

Le Comité a aussi déploré l'absence de plans en matière de logement et d'habitat. Seul un tel plan et la mise en œuvre effective de réalisations en ce sens pourrait agir en compensation du développement galopant d'ensembles de bureaux et, au moins partiellement, de logements réservés à des revenus supérieurs.

De manière originale, le Comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges a défendu, au sujet des projets immobiliers sur le site de l'ancienne Cité administrative, le respect effectif de l'engagement de 35 % minimum de logements et l'idée que ces logements soient accessibles à des personnes aux



KAROLIN SYKES

revenus moyens et à des familles qui vivront effectivement sur le site.

Le Comité s'est également rallié à la construction de logements sociaux, au moins en partie, et aux considé-



UN PEU D'HISTOIRE

1621

Une chapelle consacrée «*Notre-Dame-aux-Neiges*» est élevée au bout du vieux chemin de Schaerbeek (limites de l'actuelle place des Barricades). *Notre-Dame-aux-Neiges* est considéré comme l'ancien quartier lépreux de Bruxelles. En effet, c'est dans ce quartier, un peu à l'écart, qu'étaient enterrés les pestiférés et qu'on isolait, en 1555, les malades dans des Pesthuyssens, non loin des nouveaux remparts.

XVIII^e siècle

La seconde enceinte englobe le quartier dans ses fortifications. Devenu une partie de la ville, le quartier demeure cependant très champêtre, même si les maisons s'étaient multipliées le long des chemins.

XIX^e siècle

L'endroit est devenu un quartier ouvrier, aux nombreuses ruelles et impasses. Surnommé un temps «*quartier des dentellières*» à cause du nombre d'ateliers textiles, il abritait aussi la glacière centrale de Bruxelles, des tavernes fréquentées par des ouvriers et des ateliers d'artistes.

1830

Révolution et indépendance de la Belgique. Formation du premier Congrès national. Les rues du quartier prennent le nom des grandes libertés constitutionnelles : Liberté, Enseignement, Cultes, Presse, Association, etc.

1874 et années suivantes

Sous prétexte d'assainissement, la population est expulsée et le quartier est largement rasé. L'objectif avoué est de ramener en ville des populations plus favorisées et plus dignes de côtoyer les nouvelles institutions.

Le tracé des rues est redessiné, les ruelles aux petites maisons populaires font place à des avenues bordées d'immeubles bourgeois de style éclectique. Le quartier est dédié à la glorification de l'indépendance de la Belgique et des personnalités qui y ont pris part (Rogier, Surlet de Choquier,...).

1885

Faillite de la société immobilière «*Notre-Dame-aux-Neiges*». La Régie immobilière de la Ville de Bruxelles rachète la majorité des immeubles qui seront reconvertis pour la location.

De 1950 à 1985

Construction de la Cité administrative de l'Etat selon une vision monofonctionnelle et monumentale qui accentue la scission entre haut et bas de la ville.

2001

Vente de la Cité par l'Etat fédéral à un promoteur privé, sans réflexion sur l'avenir du site.

ratations du Rassemblement bruxellois pour le Droit à l'Habitat au sujet dudit site. Enfin, le Comité, soutenu par IEB, le Bral et l'Arau, a organisé une conférence de presse pour dénoncer les risques intrinsèques à la demande de permis pour la construction de bureaux, principalement rue Royale, en l'absence de masterplan du promoteur et de PPAS

pour l'ensemble du site «Pacheco». Malheureusement, comme pressenti, le permis accordé pour des bureaux a justifié la demande du promoteur de construire une tour élevée au milieu du site, en vue d'atteindre les 35 % de logements impartis par l'arrêté du gouvernement bruxellois.

Exemples d'actions

Parmi les actions inspirées par un souci de mixité (sociale et de fonctions), citons :

- la synergie avec la maison médicale travaillant «au forfait» et préoccupée de santé communautaire,
- une proposition de collaboration avec les services de la Ville de Bruxelles qui se préoccupent de stimuler la rénovation des logements au-dessus des commerces,
- des démarches en vue de l'installation de commerces de proximité, en particulier d'un laver, - un soutien à l'initiative d'habitat solidaire du 123 rue Royale qui, au départ de l'occupation d'un immeuble de bureau vide, a obtenu un bail de la Région wallonne. Refusant de se joindre à certaines réactions négatives dans le quartier, le Comité de quartier a combattu certaines rumeurs et joué un rôle de médiateur aux fins de réduire certains inconvénients pour le voisinage,
- une action réussie en vue d'éviter l'installation de grilles de part et d'autre de la galerie du Parlement.

Un comité convaincu par la richesse des origines sociales diverses

Le Comité de quartier Notre-Dame-aux-Neiges est convaincu des bienfaits de la richesse des échanges en œuvre dans le quartier, émanant de personnes d'origines sociales diverses.

Il est également convaincu que la vitalité du quartier, sa convivialité et son caractère durable reposent sur cette diversité et sur un développement de l'habitat par différents moyens : réhabilitation des logements au-dessus des commerces, conversion en logements des immeubles vides, régulation des prix des locations, construction ou aménagement de logements adaptés à des familles avec enfants, soutien à la création de commerces de proximité, plans relatifs aux trottoirs et à la circulation en conformité avec une mobilité douce et respectueuse tant des usagers faibles que des promeneurs et usagers externes du quartier.

Cette perspective ne peut que favoriser une offre commerciale et de services diversifiée elle aussi, les rez-de-chaussée commerciaux vides ne manquant pas.

MARIE-ANNE SWARTENBROEKX



Bibliographie

- Catalogue de l'exposition Bruxelles, construire et reconstruire, architecture et aménagement urbain 1780-1914, Crédit communal de Belgique, 1979.
- Demey T., Bruxelles, Chronique d'une capitale en chantier, Tome I, Bruxelles 1990 ; Réédition, CFC, 2004, pp. 97 à 118.
- Luytens D.-Ch., Histoire d'un quartier de Bruxelles, *Notre-Dame-aux-Neiges*, Publication de l'Association des commerçants du Quartier Notre-Dame-aux-Neiges, 1996.
- Le quartier *Notre-Dame-aux-Neiges*, Coll. Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, n° 24, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites, 1998.
- «Décidée il y a un siècle, la disparition du quartier de *Notre-Dame-aux-Neiges*», in *Le Soir*, 8 août 1964.
- «Projet de démolition... place de la Liberté», in *Le Soir*, 7 mai 1969.
- *Verfraaiing projecten voor Brussel*, Barricadenplein, Fondation Roi Baudouin, 1992.
- ATRIUM, Congrès. *La pause Liberté*, Bruxelles, schéma prospectif des quartiers commerçants. Guide opérationnel.
- ATRIUM, *Profil et habitudes de consommation du chaland bruxellois*, décembre 2007, pp. 71-74.
- *De la Cité administrative de l'Etat à la ZIR n° 11*.
- BRAL G.J., *La Cité administrative de l'Etat*, Coll. Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, n° 44, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites, 2007.
- Les Cahiers de la Cambre. Architecture n° 8, *La Cité administrative de l'Etat. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, janvier 2009.

DE LA MIXITÉ À LA MIXITÉ

Le discours politique du jour est de promouvoir la mixité sociale des quartiers. C'est une des justifications des «contrats de quartier» qui visent, en réhabilitant des quartiers laissés à l'abandon et de ce fait «appauvris», à y faire (re)venir des habitants plus aisés (et ainsi rendre ces quartiers plus «profitables» en termes de taxes?). Examinons les évolutions et les résultats pour deux quartiers qui ont été la cible de plusieurs contrats de quartier.



Comité de quartier
Marie-Christine

terrain examiné comporte les quartiers «*Maritime*» de Molenbeek et «*Vieux Laeken*». Il est situé entre le boulevard Léopold II et le début des avenues du Parc royal et Houba de Strooper. Quoique séparés durant la fin du 19^e et tout le 20^e par la zone douanière et logistique de Tour et Taxis, ces deux quartiers ont suivi une évolution parallèle.

A l'origine

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, il s'agit d'une zone rurale faisant partie de la «campagne» de Bruxelles. On y trouve essentiellement des cultures maraîchères qui alimentent la ville proche. Mais des nantis, nobles ou bourgeois, viennent s'y établir pour fuir l'air pollué (déjà!) de la ville. En outre, une certaine villégiature des jours fériés a fait naître nombre de cabarets ou guinguettes qui devaient avoir une certaine réputation car on en trouve certains noms sur les cartes d'état-major de l'époque. On peut donc considérer que sur l'ensemble de la zone règne une certaine mixité sociale même s'il est plus que douteux qu'au-delà de relations de maître à serviteur il existât de réels contacts.

Du développement industriel à la crise des années 70



A partir du milieu du 19^e siècle les quartiers connaissent une réelle industrialisation, favorisée par la proximité du canal et par les voies de chemin de fer qui les entourent. Des entreprises diverses s'y installent : métallurgie, textile, matériaux de construction, alimentation... Et à partir de 1900 l'implantation de l'entrepôt douanier et d'une gare marchandise importante créent le site de Tour et Taxis qui offre de l'emploi à des milliers d'ouvriers et d'agents des chemins de fer et des douanes et accises. Autour du site ainsi créé, un habitat dense voit le jour et ce tant sur Molenbeek que sur Laeken. Des avenues de prestige sont tracées : boulevard du Jubilé, boulevard Bockstael, avenue de la Reine... Elles sont bordées de grandes maisons de maître, parfois l'œuvre d'architectes réputés. Dans les petites rues avoisinantes de plus modestes maisons

«bourgeoises» côtoient des ensembles d'habitations sociales. Elles sont toutes équipées suivant les normes de l'époque. Peu, hormis certaines des plus luxueuses le long des



Les logements sociaux du foyer Laekenois durant les années 70.

grandes artères, comportent le chauffage central, voire une salle de bain.

Il existe donc dans ces quartiers une réelle mixité sociale. Mais les contacts entre les différentes «classes» d'habitants, grands bourgeois, petits bourgeois, employés, ouvriers sont limités. Il existe pourtant des lieux de rencontres, estaminets ou salles de spectacles, mais qui ne rassemblent en général que des gens de «standing» comparable. Ceci vaudra même pour les salles de cinéma qui, par leur aspect, leur programmation, voire leur prix, attireront plutôt une clientèle populaire ou plus huppée.

Cette présence côté à côté de personnes différentes n'entraîne que rarement une réelle reconnaissance de l'autre. La plupart des rencontres étaient d'ordre professionnel : patrons et travailleurs, malades et médecins, maîtresses et servantes...

Il existait cependant une certaine vie sociale centrée sur les paroisses qui se manifestait entre autres par des événements religieux comme des processions, des cérémonies de bénédiction... À partir des années 60, ces manifestations connaissent un déclin rapide.

Une première conclusion peut être tirée : mixité sociale ne signifie pas intégration ou cohésion sociale.

La crise des années 70 et ses conséquences

Plusieurs facteurs vont cependant changer radicalement ces quartiers. Il y a l'exode, favorisé par la civilisation-voiture, des citadins vers la campagne, ici surtout les villages du nord-ouest de Bruxelles. Ils perdent donc une partie importante des nantis. Mais les employés et les ouvriers les mieux payés les quittent aussi vers des cités-dortoirs flamandes comme Liedekerke ou Denderleeuw. Ce mouvement amène la division de maintes maisons bourgeoises en plusieurs appartements.

Pour le quartier Maritime l'ouverture des frontières sonne le glas de Tour et Taxis et de ses milliers d'emplois. Pour les deux quartiers, la désindustrialisation causée en partie par le manque de possibilités d'agrandissement des entreprises est accélérée par la crise pétrolière des années 70.

Ils s'appauvrisent donc et les autorités politiques aggravent la situation en les laissant à leur triste sort. Ils tendent vers une homogénéisation de la population avec une arrivée importante d'habitants issus de l'immigration. Du point de vue social, la mixité a tendance à disparaître. Ces quartiers méritent donc leur étiquette de «pauvres». Ce qui va les marquer particulièrement c'est la mixité culturelle et religieuse. La présence en nombre, mais non en majorité, des «allochtones» créera la fausse perception d'une invasion, voire d'une occupation. La visibilité de l'altérité renforce cette impression. La crise économique, aggravée par la délocalisation de maintes entreprises, prive de travail les plus démunis tant des anciens habitants que des immigrants.

Le sentiment de «mal vivre» est renforcé par la déglingue des lieux publics, des voiries, la disparition ou la dégradation des commerces de proximité, des salles de spectacle.

On est donc arrivé à une situation homogène où tous (ou presque tous) sont pauvres et mécontents de la perte de qualité de leur environnement. Mais le contact entre les personnes, le «vivre ensemble» ne fonctionne toujours pas. Les différences de référence culturelle, religieuse, vestimentaire, voire alimentaire créent la distance et partant un sentiment d'insécurité souvent basé sur rien si ce ne sont des préjugés. Même au sein des communautés nouvellement arrivées les liens ont tendance à se distendre. Elles aussi semblent atteintes par le virus individualiste.

Une deuxième conclusion peut être tirée : uniformité sociale ne signifie pas non plus intégration ou cohésion sociale.



MIXITÉ SOCIALE

Et maintenant ?

Vers la fin du siècle dernier, les autorités politiques semblent, enfin, avoir pris conscience de la situation. Il est vrai que ces quartiers, peuplés de gens aux revenus loin en dessous de la moyenne, étaient devenus fiscalement peu rentables. D'autre part la politique du «rasez-moi tout ça» pour y implanter des bureaux, surtout visibles le long de l'avenue du Port à Molenbeek, ne s'avère pas payante car les navetteurs qui y travaillent payent leurs impôts ailleurs.

C'est ce qui a amené à mettre en place des «contrats de quartier» pour lesquels les différentes autorités communales, régionales et fédérales, ont débloqué des fonds importants, se chiffrant en millions d'euros. La plus grosse partie de ceux-ci est allée à la rénovation des espaces publics (voies, parcs, etc.) et aux bâtiments. Les aspects sociaux se voient affectés, au fil des éditions, à une portion de plus en plus congrue des subsides et ne sont que très rarement prolongés au-delà de la durée du contrat de quartier.

Pour les deux quartiers, cette politique n'a eu qu'un écho relativement faible. Bien sûr quelques propriétaires nouveaux ont été attirés par le côté visible des rénovations. Ainsi, on a vu sur Laeken s'établir des projets de lofts occupant des friches industrielles. Mais l'intégration de ces ensembles au quartier est faible, voire nulle. Au contraire, la crainte existe de voir se constituer des lieux fermés qui pourraient devenir autant de petits ghettos choisis.

La boucle semble donc bouclée : ces quartiers de socialement mixtes sont devenus dans un premier temps socialement homogènes (mais à d'autres égards très hétérogènes) pour redevenir un peu plus mixtes par l'arrivée, en nombre cependant restreint, d'habitants mieux nantis. Une caractéristique est restée constante à travers ces changements successifs : le manque quasi total de contacts sociaux.

Faut-il voir là la conséquence d'abord d'une société de classe où chacun était censé tenir sa place puis de l'individualisme égoïstement compétitif de la société dite de consommation ? Ce n'est pas par des mesures d'urbanisme, même bien pensées, que l'on y remédiera. Toutes les mesures prises dans ce cadre se sont révélées très peu efficaces quand ce n'est pas contreproductives, engendrant l'effet inverse de celui annoncé.

La gageure est donc de passer d'une société individualiste de compétition à une société de solidarité. Mais ceci déborde largement du cadre d'un projet de ville.

JEAN LOUIS SMEYERS
JLSMEYERS@SKYNET.BE



Vue à partir de l'église ND de Laeken.
On observe les bâtiments industriels en intérieur d'îlots.

MIXITÉ SOCIALE EN MILIEU RURBAIN une mosaïque verticale ?

Penser la ville est manifestement chose compliquée en Pays de Liège. En témoigne, la difficulté à décrire un siècle d'étalement de son bâti, à cerner ses ramifications physiques –voies, unités industrielles, zonings, centres commerciaux. Entre l'agglomération liégeoise et ses villes périphériques, les frontières ville-campagne disparaissent. Apparaît un arrière pays «sans nom» marqué par une lourde empreinte écologique, l'entre-soi de ses lotissements, le repli sécuritaire de ses habitants. Cette (re)présentation de «ghetto périphérique homogène» coule-t-elle pour autant de source ? Pas si sûr. Quelques éléments de nuances, le temps d'un voyage en bus entre Verviers et Liège.



L'ancienne industrie des bétons Mosan attend le nouveau centre commercial.

iège-Verviers : 35 km, 20 minutes d'autoroute via le plateau de Herve. Plutôt ardu d'apercevoir les paysages depuis cet axe. Compris entre les vallées de la Vesdre et de la Meuse, ce qui est devenu depuis les années 60 une tentacule semi-urbanisée de Liège était autrefois un bocage rural. Nous l'appellerons «Outreville». Traversée par la nationale 3, coupant à travers sept communes, cette ville hors les murs pourrait se retrouver à d'autres extrémités de l'agglomération liégeoise,

le terme générique, évoquer d'autres paysages de la dorsale wallonne.

Traversée «d'Outreville»

Prenant son départ à Verviers-central, la ligne TEC 38B abandonne rapidement les derniers faubourgs de la cité lainière et ses ateliers textiles aménagés en logements sociaux. Bref arrêt face à un ex-lactarium reconvertis en centre commercial. Le bus s'engage dans un défilé de lotissements.

MIXITÉ SOCIALE

Ceux-ci semblent se suivre sans fin le long de la N3 -pavillons des années 30, rez plus un d'habitat social, 3 et 4 façades simili-fermette s'imbriquent comme des blocs de tétris allant même jusqu'à comprendre en leur sein des poches vertes où survit une ferme isolée. Sur le strict plan de la proximité géographique, la mixité sociale est une réalité apparente.

Contrairement à une pensée répandue (critique des modes de vie ruraux aidant), le lotissement des campagnes traversées ne date pas des années 80. Dès le début du XX^e siècle, apparaissent, sur ce qui deviendra Outreville, de premiers faubourgs périphériques, première empreinte d'un tissu urbain intermédiaire correspondant à la dispersion des sites miniers et sidérurgiques. Le trajet interurbain TEC emprunté par le bus est un vestige d'une ancienne ligne vicinale permettant une desserte fine des lieux d'exploitation.

Aux zones de production lourde des fonds de vallées est ainsi venue s'ajointre une industrialisation d'échelles diverses sur un territoire rural morcelé. Une seconde vague de dispersion des foyers constituant le marché du travail [1] se développe dès l'après-guerre. Celle-ci voit la fixation de la main d'œuvre issue de l'immigration. La marche du bus est une façon de ramener les aiguilles en arrière. Les successions de ronds-points décorés -wagonnet de mine sur massif de géranium, anciennes machines agricoles flanquées de vaches en plastique- rappellent la difficile digestion de ce passé pluriel par les pouvoirs locaux.

Euthanasie de l'espace public

Ne nous y trompons pas, la coexistence de différentes couches de population aux origines sociales variées ne fait pas pour autant d'Outreville une oasis de mixité. Premier point d'achoppement : l'usage de l'espace.

Nous sommes au kilomètre 18 de la ligne 38B, derrière la vitre se déroule un fil continu d'espaces bâties; coincée dans une bretelle autoroutière, une grappe de supermarchés. Les frontières communales semblent abolies, seuls les centres commerciaux et les zonings font office de repères visuels. Pour les habitants, ces drive-in sont un ersatz d'espaces collectifs. Des non-lieux pourtant à l'écart où rien n'est fait pour le piéton et le vélo. Le constat est semblable pour l'emplacement des zones d'activités. A l'écart, étalés, les zonings restent difficilement accessibles par les transports en commun. Plusieurs tendances sont à l'œuvre : - les services de proximité (Poste, mutualité, antenne emploi) quand ils ne sont pas privatisés ou fermés sont réimplantés au sein de parcs commerciaux difficiles d'accès ; - les derniers prés et vergers situés le long des

axes routiers sont transformés en parkings aux proportions croissantes ;

- la consommation de terrains et friches disponibles se trouve décuplée par l'étalement de rez-de chaussée commerciaux, chapelets de blocs techniques énergivores.

Dans ce contexte, le travailleur qu'il vienne des villes-centre ou d'Outreville est sommé d'utiliser l'automobile. Injonction d'autant plus lourde et coûteuse pour les jeunes travailleurs précaires qu'elle se double du couperet des dispositifs de contrôle de disponibilité sur le marché de l'emploi.

Inégal mobilité et question scolaire

Le «capital mobilité» différencie et invalide l'hypothèse de cohésion sociale par la proximité géographique. On constate que les déplacements contraints des périurbains modestes se caractérisent par une mobilité réduite, un fort investissement de l'espace domestique, un espace de vie «insulaire» (lorsqu'ils vivent repliés sur leur domicile) ou «territorial» (lorsqu'ils investissent l'espace proche) [2].

Le cœur de l'agglomération est évité. Les activités de loisirs, les relations sociales, mais aussi l'attachement à la localité font naître un ancrage local caractéristique d'un habitus «populaire» périurbain [3]. Au contraire, pendant leur temps libre, les périurbains aisés, se distinguent par une mobilité intense. Celle-ci se réalise, pour une bonne part, à l'échelle d'Outreville (dont ils consomment un grand nombre de ressources) ou vers les villes de Verviers et Liège. Ceux-ci

[1] Grosjean, B., 2010, *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la «ville diffuse»*, Editions Mardaga, Wavre, pp. 158-159.

[2] Pattaroni, L., Kauffmann, V., Rabinovich, A., 2009, *Habitat en devenir*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, pp.89-91.

[3] *Ibidem*.

RURBANISATION : KESAKO ?

La rurbanisation ou périurbanisation est un néologisme apparu fin des années 70. Il s'agit de la contraction du rural et de l'urbain («rurban»). Le terme désigne un processus de retour des citadins dans des espaces péri-urbains qualifiés de ruraux. Le phénomène est expliqué comme conséquence conjointe d'un «désir de vie saine à la campagne» et de la disponibilité de l'automobile connectée à des axes desservant les centres-villes. A l'arrivée, il s'agit surtout d'une extension de la ville par delà sa banlieue.

Quelques conséquences de la périurbanisation :

- L'accroissement de population active en milieu rural.
- Déprédation des biotopes initiaux.
- La modification des paysages (mi-ville mi-campagne).
- L'apparition de nouveaux modes de vie en milieu initialement rural.
- Conflits entre les activités agricoles et les rurbains.
- Conflits de type sociologique entre les anciens ruraux et les rurbains.
- Intensification du phénomène de déplacement pendulaire.



ANNE MATHURIN - CREATIVE COMMONS

Les pâturages ont fait place aux quatre-façades à Soumagne.

disposent d'une capacité à articuler toutes les échelles, celle du domicile, de la métropole, celle des déplacements interurbains. Contrairement aux précédents, la mobilité sur l'ensemble de l'aire urbaine n'est pas pour eux un fardeau. Elle est un choix d'épanouissement, voire une forme de distinction.

Dans quelles écoles évoluent les enfants d'Outreville ? Peu de données chiffrées et pourtant une «carte scolaire» implicite semble s'imposer. A mi-chemin de la ligne TEC, le principal établissement scolaire du plateau : bahut de taille absorbant des cohortes de la jeunesse d'Outreville, *package tout compris*, trois filières en une institution... cours et bâtiments séparés, éduquer sans mélanger, tout un symbole. Pour les autres, ce sera la migration journalière vers les écoles des centres-ville. Chas-

sés-croisés de bus pleins à craquer est-ouest et vice versa sur la N3, migrations journalières. Ici les distinctions s'opéreront dans les choix d'établissements. Si l'enfant ne dispose pas d'activité en Outreville, son domicile devient enclave en territoire étranger. En matière parascolaire, l'attitude des familles est, elle aussi, très inégale. Certaines (le plus souvent à fort capital culturel) favorisent l'accès des enfants à l'ensemble des ressources de la ville : spectacles, cinémas, sorties. D'autres familles n'estiment pas cette ouverture nécessaire et se contentent des activités disponibles localement. A ceci, s'ajoute pour les accédants aux études supérieures la dotation d'un véhicule, efficacité des «parents taxi» et parfois le financement d'un «kot confort» à Liège (différenciation ultime en matière de scolarité).

LA MÉTAPHORE DE LA «MOSAÏQUE VERTICALE» : ORIGINES

Le terme de «mosaïque verticale» est emprunté au sociologue John Porter. Celui-ci emploie cette métaphore pour désigner l'idée d'un Canada composé d'une mosaïque de groupes sociaux, régionaux et religieux qui sont inégaux en matière de statut et de pouvoir. Son ouvrage «*Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada*» publié en 1964, provoque une commotion dans les champs politique et médiatique car battant en brèche l'idée de classe moyenne ubiquitaire et «*d'égalité des chances*» communément admise au Canada. Porter modère l'opposition villes-campagnes en éclairant les inégalités structurelles dans les champs de l'accès aux services publics, à la scolarité ou encore la mobilité.

La mosaïque verticale : le choix et la contrainte

Passé le terril de Micheroux - contemplant le chaos du laisser-faire urbanistique du plateau - le bus entame sa descente vers Liège. Les cicatrices du monde ouvrier se font plus nombreuses. Une ceinture de logements sociaux pavillonnaires marque le sas diffus entre Outreville et le finistère Est de Liège. En milieu urbain, l'hétérogénéité des contextes individuels surdétermine une grande hétérogénéité des comportements et des modes d'habiter. Plus que d'un ghetto de classes moyennes, j'y vois une mosaïque : patchwork de fonctions, archipels d'activités, mélange de cultures. La conjugaison au «périurbain pluriel» ne forge pas la cohésion sociale. Les stratégies individuelles renforcées par le laisser-faire, laisser-aller des pouvoirs publics, séparent plus qu'elles ne rassemblent.

Pour bien des habitants des espaces ruraux, la «*contrainte*» l'emporte sur le «*choix*» : isolement, captivité résidentielle, difficile mobilité, difficulté d'accès à l'emploi. Comme la banlieue rouge liégeoise décrite en 86 par François Dubet, Outreville comporte également ses galériens. L'image du bus, des personnes y montant/ descendant se rappelle à nous : à son bord des usagers bien souvent captifs, personnes âgées, jeunes pris dans les contraintes de leur territoire ou la fatigue de mouvements pendulaires vers la ville-centre. L'espace du «*choix*» est à chercher chez les candidats à la propriété quatre façades mieux dotés en capitaux. A l'arrivée, c'est donc une «mosaïque verticale» qui se dessine.

PÉRIURBAINS LIÉGEOIS : QUELQUES TENDANCES

Evolution de la population 1991-2000

(Source : *Enquête socioéconomique générale*, INS)

Durant les années 90, l'agglomération liégeoise était en tête des villes ayant perdu le plus d'habitants en Région wallonne. La tendance à l'installation des anciens urbains vers les territoires ruraux proches s'initie dès les années 70. Début des années 2000 la raréfaction de terrains disponibles amène une fuite en avant dans le morcellement des territoires avec des implantations toujours plus éloignées du noyau urbain central (communes de l'est du plateau de Herve, communes du nord-ouest de la province, le long de l'axe Liège-Bruxelles).

Cette tendance connaît depuis peu un léger reflux. Le rajeunissement de la ville-centre observé à Liège depuis les années 2000 (Les 18-35 ans sont passés de 8% à 14% de la population) annonce un timide retour à la ville. Ce retour mérite toutefois attention et prudence, celui-ci révélant en partie un nouvel attrait de la cité auprès des enfants des périurbains les mieux nantis à la base de certains mouvements de gentrification.

Il n'empêche, le bus 38B prendra comme coutume son terminus sur l'Esplanade des Guillemins. Le chauffeur s'extracte de sa cabine, cinq minutes de pause réglementaires. L'observant boire son café devant le «nuage blanc» Calatrava, je ne peux que penser qu'il est sans doute l'une des dernières sentinelles du service public en Outreville, et sa ligne un fragile fil d'Ariane reliant le périurbain lointain, trop souvent méconnu, caricaturé ou nié...

FRANÇOIS BERTRAND
URBAGORA



Le Val Saint-Lambert en 1974.

ISTANBUL

De la renovation urbaine à l'exclusion sociale

A travers le processus de rénovation urbaine se profile à Istanbul l'exclusion sociale des classes populaires et des minorités ethniques. Le Sulukule, quartier historique des Roms, est un exemple tragique d'une véritable entreprise de démolition manifestant la volonté de mener de front une politique d'acculturation et de lissage du paysage urbain. Nous sommes allés à la rencontre de ces nomades sédentarisés qui campent dans les ruines de leurs maisons.

B

yzance, Constantinople ou Istanbul^[2] : mégapole, métropole, ville-monde, carrefour historique des civilisations... Définir Istanbul est une bien lourde tâche : une ville convoitée par toutes les puissances de l'histoire : croisement des mers, des cultures, des religions, seule ville au monde réunissant deux continents; cité cosmopolite de paradoxes et de contradictions où coexistent une mairie de mouvance islamiste, des bars branchés et des clubs de travestis...

Istanbul est aujourd'hui une immense agglomération de 15 millions d'habitants. Les nouveaux riches habitent sur les rives du Bosphore ou dans les nouvelles banlieues loin du centre-ville. Les bords du Bosphore cachent des villas de luxe avec piscine et barbelés. La vieille ville historique abrite les quartiers de gecekondu^[3] et de vieilles maisons qui datent du 16^e siècle.

Les minorités grecque, juive, arménienne et rom ont donné pendant des siècles une identité à ces quartiers historiques de la ville. Ce brassage culturel de la ville a connu progressivement un déclin suite à l'exode d'une partie importante des résidents grecs et arméniens dès la fin de l'empire ottoman. Le nouvel État-nation mis en place après la guerre d'indépendance (1923) sur base du modèle républicain, centralisateur et laïque à la française, a fortement accentué le nationalisme en créant un mythe identitaire turc.

La mixité, oui, mais pas la mixité imposée, pas la «mixité sociale à l'envers» qui bloque les uns et les autres, les favorisés et les défavorisés, qui les dresse les uns contre les autres ou plus souvent les porte à s'ignorer. Plutôt que cette mixité imposée, il faut favoriser une mixité associée au mouvement, celle qui résulte de la facilitation de la mobilité...^[1]

J. Donzelot



NEILA OSSEIRAN

MIXITÉ SOCIALE

De l'exode rural à la rénovation urbaine ambitieuse

Suite à l'exode rural des années 50, c'est près de 4 millions de migrants d'Anatolie de l'Est et du Sud-Est qui abandonnent leurs villages et rejoignent Istanbul notamment dans les vieux quartiers de la ville (Ayazma, Tarlabasi...) pour fuir la misère des campagnes, les conflits politiques et ethniques, parfois même la terreur.

Le début des années 80 sera marqué par une urbanisation sauvage et chaotique, une industrialisation massive et un coup d'état militaire. Paradoxalement, par rapport aux aspirations européennes de la Turquie, c'est l'AKP, parti islamiste modéré, qui remporte la mairie d'Istanbul en 1994. La prise du pouvoir par les conservateurs religieux^[4] dans les municipalités d'abord, puis au niveau législatif national, a intensifié la transformation de la ville au cours de la dernière décennie sous la pression, d'une part de nouveaux investisseurs économiques et immobiliers, proches du mouvement politique naissant; d'autre part des promoteurs publics et privés bénéficiant de fonds européens à la rénovation, qui ciblent surtout les quartiers reculés de la Corne d'Or (Haliç, Fener, Balat ..).

La rénovation urbaine sera portée par le Maire Kadir Topbas^[5], transformant le paysage actuel pour en faire une «ville moderne» digne de ses

«ambitions européennes». La ville est ainsi de plus en plus soumise à l'emprise d'une importante spéculation immobilière et devient un énorme chantier tandis que la ségrégation spatiale et sociale s'intensifie.

En 2010, Istanbul fut élue capitale culturelle européenne, opportunité rêvée pour défendre le projet de rénovation urbaine, renforcer le processus de gentrification en rasant de la carte des anciennes habitations populaires et y construire des demeures luxueuses au cachet pittoresque.

«Le gouvernement veut faire de la ville une grande place internationale du tourisme et de la finance. Il faut donc aboutir à une image propre, identique aux canons des grands centres urbains mondiaux, la péninsule historique devrait ainsi se destiner à une vocation vraiment touristique sur le modèle de Paris (restauration du patrimoine, construction de grands hôtels)...^[6]» explique Jean François Pérouse, professeur à l'université de Galatasaray et membre de l'Observatoire urbain d'Istanbul.

Après la sédentarisation, l'expropriation

Le Sulukule, quartier historique de la communauté rom, est l'une des dernières victimes de ce projet de rénovation urbaine. Les Roms ont

[1] *Quand la ville se défait*, Jacques Donzelot, Éditions du Seuil, 2003.

[2] «*Istanbul*» vient de l'expression grecque «*In stin poli*», «dans la Ville». Aujourd'hui encore, quand les Grecs parlent de la «Ville», il s'agit toujours d'Istanbul.

[3] Du mot turc «*construit en une nuit*» qui désigne les quartiers informels. Bidonvilles au départ, il est impossible de les distinguer aujourd'hui des habitations «élégantes».

[4] «AKP» : Parti de la justice et de développement.

[5] Le Maire de la municipalité métropole d'Istanbul.

[6] Le journal *Le Midi Libre*, Édition du 16 mai 2009.



Bien qu'en ruines, les habitants ne veulent pas quitter Sulukule.



NEJLA OSEIRAN

quitté l'Inde au 11^e siècle et sont arrivés à Istanbul à l'époque byzantine. Ils sont installés depuis près de 1000 ans dans cette ville qui fut pour ces nomades une plaque tournante vers d'autres régions du monde.

Le quartier de Sulukule se prolonge le long des murailles de Théodore qui entourent l'ancienne ville d'Istanbul. Les autorités publiques ont d'abord voulu réhabiliter la péninsule historique et lutter contre l'insalubrité à l'extrême ouest de la ville. Après de longues discussions entre l'État central et la municipalité sur la convention de la protection des patrimoines historiques, le Sulukule a été déclaré en 2007 comme zone de rénovation urbaine avec pour conséquences des expropriations urgentes et massives des habitants du quartier.

Dès la mise en œuvre du projet de rénovation, les habitants sont exclus du processus de participation et de décision par l'organisme pour le développement du logement (TOKİ), institution

[7] *Le petit journal Istanbul, Istanbul veut un nouveau visage*, A. Chanteraud, le 2 juin 2010.

[8] Appellation employé par les Roms pour désigner le non-Tsigane, l'étranger ou le sédentaire.

attachée à la Chancellerie du Premier Ministre.

En effet, il ne s'agit pas de réhabiliter le Sulukule et d'œuvrer à l'amélioration des conditions sociales de la classe populaire, plus particulièrement issue de la minorité rom, mais bien de détruire le tissu social et culturel du quartier en démolissant plus de 463 *gecekondu* (taudis) pour y implanter des nouvelles habitations bourgeoises de «style ottoman», ce qui ferait écho, selon eux, à la splendeur passée de la muraille byzantine.

D'après la militante du collectif «Plateforme du Sulukule», Hacer Foggo, c'est la nouvelle bourgeoisie proche du pouvoir islamiste modéré qui se réinstalle dans ces quartiers. «*Ce sont les profiteurs, ce sont les proches de l'AKP qui vont acheter les maisons qui seront construites dans le Sulukule. L'idée, c'est de chasser les pauvres du centre-ville et de mettre des riches à la place...*»^[7].

Outre son aspect résidentiel, le Sulukule se prépare donc aussi à une vocation touristique et économique. L'image romantique qu'éveille dans l'inconscient collectif la culture rom est elle-même récupérée dans un but mercantile et mortifère, visant à exploiter des clichés exotiques, en exposant dans les rues des roulettes, des charrettes et autres danseuses tsiganes au regard sombre et perçant.

Les pouvoirs publics prétendent ainsi valoriser les traditions de ces nomades sédentarisés en institutionnalisant leur culture à travers des écoles de danse et de musique, elles-mêmes construites — ironie du sort ! — sur les ruines des anciens cabarets roms déjà fermés lors des années 90 par la droite conservatrice qui utilisa le prétexte de la lutte contre la prostitution, la drogue et la délinquance. La fermeture de ces lieux de vie et d'amusements qui attiraient les gens du quartier et une clientèle de *gadjé*^[8] venue d'ailleurs marqua l'appauvrissement des Roms tout en renforçant ainsi le développement d'une économie informelle et communautaire. En effet, le déficit culturel et économique des populations roms ainsi que l'exclusion sociale dont elles sont victimes constituent un frein à leur intégration dans des circuits économiques dominants, liant leur survie économique à la poursuite de filières économiques traditionnelles, principalement la musique de cabarets populaires. Les cabarets fermés, il ne reste plus que la contrebande et le commerce ambulant.

Les cabarets favorisaient une vie culturelle forte dans le quartier : bien que la clientèle de passage n'y logeait pas - on ne peut donc pas parler d'une véritable mixité sociale -, des échanges culturels et économiques se tissaient entre locaux et visiteurs. La musique rom turque s'est elle-même nourrie de



Quitter Sulukule, c'est déjà perdre «quelque chose» de son identité.

NEJLA OSEIRAN

MIXITÉ SOCIALE

la culture ottomane et de la musique populaire turque. Les Roms, partout où ils se sont implantés, ont intégré des éléments de la culture du pays d'accueil (langue, religion, musique...). Les musiciens gitans, en se professionnalisant, se sont adaptés à la demande de la clientèle turque.

Une politique qui oscille entre différenciation et assimilation forcée

Cependant, les autorités publiques ne partagent pas ce point de vue. Le Maire de la municipalité de Fatih perçoit le Sulukule comme un ghetto et souhaite mener une politique d'assimilation de la minorité rom. Selon lui, «*c'est un véritable projet social et participatif*», qui vise à améliorer la vie des habitants en leur offrant des logements plus confortables. Pourtant, les Roms ne pourront être relogés dans leur quartier historique car leur condition sociale ne leur permet pas d'acheter ni de louer ces nouvelles maisons onéreuses construites par l'État et revendue à des particuliers. Les habitants du quartier n'ont pas tardé à manifester leur opposition au projet : «*On ne veut pas être assimilés ! Nous sommes turcs et roms !*» disent les représentants du quartier. «*Quitter Sulukule, c'est déjà perdre «quelque chose» de son identité*»^[9].

Le projet prévoit de reloger ces familles à 40 kilomètres des ruines de leur maison, à Tasoluk, dans une cité-dortoir éloignée de toute infrastructure sociale et de transport. Ce phénomène de «mise à l'écart» pourrait s'apparenter à un danger potentiel de «ghettoïsation». Le mode de vie des Roms s'avère peu compatible avec l'espace compartimenté du building : sentiment de claustrophobie, promiscuité dans des appartements trop exigus pour des familles nombreuses, dispersion géographique et éclatement des solidarités claniques... Des conflits sociaux émergent également entre les nouveaux arrivants roms et les anciens habitants de la cité issus de la classe moyenne. Comme en témoigne cette réaction recueillie dans une publication sur le site internet de la municipalité de Tasoluk : «*Le pouvoir public aurait dû nous prévenir avant de prendre la décision de constitution d'un nouveau site de relogement pour les gitans. On ne peut pas vivre dans une ambiance d'incompatibilité culturelle et sociale*»^[10].

En effet, pour ces nombreux déracinés, le relogement n'a pas été gratuit. Les maisons détruites seront rachetées à leurs propriétaires, mais ces derniers devront rembourser la différence de valeur entre leur nouveau et ancien logement, sur une période de 15 ans. Cependant, au vu de leurs



NEJLA OSSEIRAN

[9] Programmes échanges et partenariats, Chroniques urbaines d'Istanbul, Derya Ozel.

[10] Le site : <http://www.gophaber.com/newsdetail>



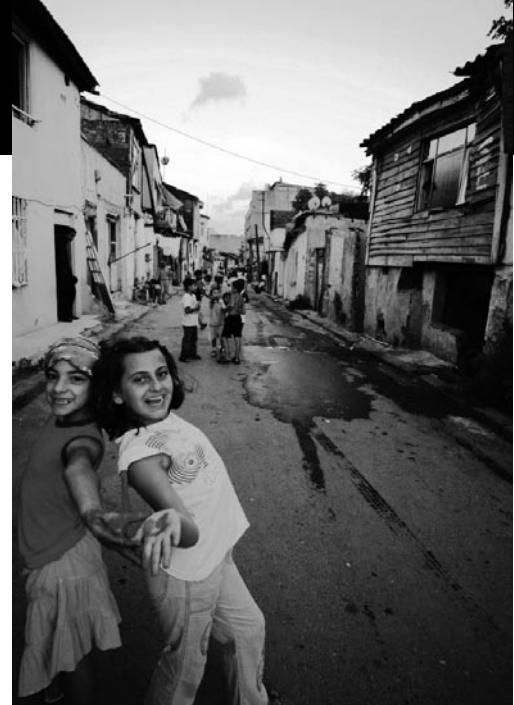


ressources actuelles fortement diminuées, ils ne pourront pas honorer ces 15 ans d'endettement, comme le prévoit le projet.

En 2007, la mairie de Fatih a organisé une visite du site de Tasoluk, avec la complicité de certains habitants du Sulukule et quelques chaînes télévisées. La mise en scène devant les caméras est grotesque. En échange de quelques lires turques, on montre sa satisfaction, on remercie le Maire, le Premier Ministre, on va enfin devenir propriétaire ! On occulte la violence de ce véritable déplacement de population !

«Écoutez les bruits des bulldozers, écoutez les venir...»

Sur les 344 familles qui ont accepté d'être expulsées hors de la cité, actuellement, seulement 5 ont tenu le coup et continuent de payer leur loyer. Cette opération se solde par un fiasco total pour les autorités publiques. Beaucoup de familles sont revenues aux alentours du Sulukule, dans les anciens quartiers juif ou grec de Balat et Fener où ils vivent dans des conditions encore plus précaires. Certaines familles sont actuellement encore sans-abri, vivent dans des tentes ou squattent des taudis. Les pouvoirs publics n'ont pas privilégié le maintien des habitants dans le quartier d'origine. Il s'ensuit que des tensions et des divisions existent toujours entre les habitants qui ont vendu leurs maisons à la mairie et quelques résistants qui veulent continuer à se battre pour vivre dans leur quartier.



Cette volonté de «rénovation bulldozer» traduit de la part des autorités une véritable volonté d'assimiler les Roms et de dissoudre les liens ethniques et familiaux du quartier.

Une politique mieux adaptée aurait dû reconnaître l'importance de la mixité socioculturelle qui existait de façon spontanée avant les années 90 et des particularités culturelles des Tsiganes. Au lieu d'avoir une politique concertée et à long terme qui répond aux attentes des individus en prenant en compte le tissu socioculturel et économique dans un projet d'urbanisme, les autorités ont préféré la démolition du quartier et l'expulsion des Roms du Sulukule.

NIL YOGURCU

PHOTOGRAPHIES DE NEJLA OSSEIRAN

CONCLUSION

De la ville mixte à la ville duale

Mixité et ghetto : au-delà du manichéisme



mixité n'est ni un bien ou un mal en soi, tout dépend l'usage qu'on en fait, qui en décide et au profit de qui. L'analyse des discours politiques montre très nettement quel objectif inégalitaire peut être assigné au concept : attirer les plus aisés dans des quartiers populaires sans trop se préoccuper des conséquences sur ceux qui y vivent déjà.

Les prosélytes ont beau jeu de disqualifier

ceux qui s'opposent à la doxa de la mixité en les accusant de promouvoir des ghettos urbains. C'est oublier que le ghetto au sens premier du terme, chargé d'un imaginaire enraciné dans les ghettos noirs américains n'existe pas chez nous, la lecture des ouvrages de Loïc Wacquant [1] suffit pour s'en convaincre. On l'a vu, les quartiers bruxellois stigmatisés en ghetto sont souvent bien plus hétérogènes que les quartiers accédant au statut de mixité. L'homogénéité se cache là où on ne la souligne jamais : bien plus dans les quartiers périphériques aisés que dans le croissant pauvre.

Ajoutons à cela que le «ghetto» ne peut se résumer à l'image du repoussoir que nos imaginaires réducteurs veulent lui appliquer. Il peut être l'espace de pratiques d'entraide comme le rappelle Sylvie Tissot : «On peut mettre en avant la solidarité de proximité que permet le ghetto et même le foyer de résistance qu'il peut constituer ou au contraire insister sur les problèmes que peut créer l'entassement dans des habitats surpeuplés.»^[2].

La mixité ne se force pas

On le répètera à l'envi, la mixité ne se décrète pas. La mixité contrainte est souvent source d'accroissement des tensions et provoque chez les plus nantis (ou les moins mal logés) des stratégies de contournements bien illustrées, dans le domaine scolaire, par les réactions au décret inscription. L'article de François Bertrand éclaire en quoi la proximité spatiale ne crée en rien la mixité sociale. Ceux qui peuvent le plus facilement s'appuyer sur les réseaux externes et s'affranchir de l'environnement de leur lieu de résidence laissent derrière eux ceux qui n'ont pas le choix. Derrière l'égalité de façade, subsistent de profondes inégalités.

La mixité ne tire pas vers le haut mais chasse vers le bas

Croire qu'un brassage des populations permettrait aux couches populaires d'enclencher un mécanisme d'ascension sociale grâce au côtoiement des classes moyennes est un leurre. Pierre Bourdieu, en son temps, a battu ce dogme en brèche. Au mieux, l'ascenseur social fonctionnera pour quelques-uns avec comme conséquence, non pas de voir disparaître la pauvreté mais de priver la classe la plus démunie de ses «élites» en devenir. «La promotion d'un côté à côté entre riches et pauvres et la recherche d'un chiffre d'or de l'équilibre sociologique participe à un glissement vers une vision du monde où s'effacent les rapports de domination.»^[3]

La mixité comme cache sexe de la pauvreté

«La recréation de la mixité perdue résoudrait magiquement le problème des populations défavorisées comme si le seul préjudice dont elles pâtissaient tenait à l'absence auprès d'elles des membres des classes moyennes?»^[4] En réalité, la mixité agit comme un paravent : elle invisibilise la pauvreté par la dispersion de la précarité en changeant la morphologie sociale des quartiers fragiles. Elle occulte les rapports de force dont font l'objet les territoires de la ville et apparaît comme une modalité réconciliatrice des inégalités

sociales et des tensions sociales et culturelles. «Au lieu de mener une politique économique et sociale permettant de supprimer la pauvreté - ou au moins de la réduire - , les gouvernements se contentent d'accompagner et de gérer la misère, en se contentant de 'mieux' la répartir, de manière plus 'harmonieuse', 'équitable' et 'équilibrée' »^[5].

La mixité ne lutte pas contre les inégalités, elle les entérine puisque si tout le monde était égal il n'y aurait plus de mixité. Ainsi, à Paris, une affiche des Verts lors des élections municipales de 2001 annonçait : «Mixité. La diversité sociale est une richesse» comme si c'était une vertu de maintenir des riches et des pauvres alors que l'idée devrait être d'atteindre une meilleure redistribution au profit de tous et de «déplacer l'argent plutôt que de déplacer des populations».

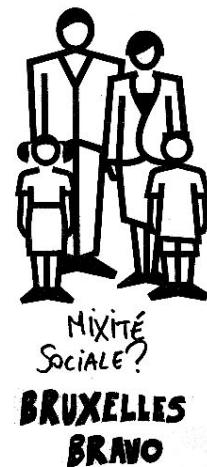
L'expropriation du droit au quartier

L'article sur le quartier du Sulukule montre une politique quasi assumée d'expulsion d'un quartier à la différence des politiques de mixité larvées que nous connaissons à Bruxelles. Si celles-ci peuvent à l'occasion afficher elles aussi un cynisme très cru (comme dans les travaux préparatoires du PDI), elles cherchent généralement à sauvegarder quelques apparences. Mais en bout de course, le résultat est identique : il s'agit clairement de remplacer des pauvres par des riches.

La mixité sociale au travers des politiques de revitalisation confine donc à un nouveau mode d'expropriation des plus démunis, une sorte d'expropriation du droit au quartier et à la centralité urbaine. Les formes de relégations en périphérie urbaine décrite par François Bertrand s'accompagnent, en effet, d'une perte de contact avec les services de proximité qui se vit à géométrie variable selon les revenus.

En revenir aux fondamentaux

On ne le martèlera jamais assez : si volonté il y a de prendre à bras le corps la question sociale urbaine et celle de la dualisation de la ville, il incombe aux habitants et militants urbains de défendre collectivement une politique de justice sociale promouvant notamment la construction de logements sociaux en abondance dans toutes les communes, riches ou pauvres, la socialisation du parc de logements privés (par réquisition des logements vides et le contrôle des loyers), une meilleure redistribution des surfaces d'occupation des logements. Mais également d'expérimenter de nouvelles formes d'éducation sur des bases égalitaires et garantir le droit à la centralité urbaine aux services et équipements.



[1] Loïc Wacquant est sociologue, professeur à l'Université de Californie à Berkeley et chercheur au Collège de France. Il a mené de nombreuses recherches sur les ghettos noirs américains et procède à une analyse comparative avec les territoires taxés de ghettos en France.

[2] Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, «La mixité contre le choix. A propos des ambiguïtés de la politique publique de lutte contre les ghettos», Les mots sont importants, mai 2004.

[3] François Bertrand, «Critique de la mixité sociale», Revue Politique, n° 67, novembre-décembre 2010, p. 66.

[4] Jacques Donzelot, Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France, 2003, p. 336.

[5] Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, op.cit.

Bruxelles en mouvements

Périodique mensuel. Ne paraît pas en juillet-août.

Qieb
inter-environnement
bruxelles

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.
Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme
d'Education Permanente avec le soutien de la Communauté française. Membre de
l'ARSC. Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893.09.09. E-mail : info@ieb.be
Editeur responsable : Gwenaël Breës, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

BELGIQUE - BELGIË
BP
1000 BRUXELLES
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Sommaire

LA MIXITE SOCIALE EN QUESTIONS

La mixité pour qui, pour quoi ? 2

PETIT TOUR D'HORIZON DE L'USAGE POLITIQUE DE LA MIXITE HIC ET NUNC 4

MIXIFIER OU MYSTIFIER ?

Le catéchisme de la mixité sociale
dans les quartiers pauvres 7

IMPRESSIONS ET REGARDS D'HABITANTS

COMITE NOTRE DAME-AUX-NEIGES :
Notre quartier est mixte et veut le rester 14

COMITE MARIE-CHRISTINE

De la mixité à la mixité 19

MIXITE SOCIALE EN MILIEU RURBAIN

Une mosaïque verticale ? 22

ISTANBUL

De la rénovation urbaine
à l'exclusion sociale 26

CONCLUSION

De la ville mixte à la ville duale 30

Rédacteur en chef : Almos Mihaly. Secrétaire de rédaction : Jérôme Matagne, avec la collaboration de Gwenaël Breës, Mohamed Benzaouia, Raymond Boudru, Anne Delfairière, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Meriem Mcharek, Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Nicolas Prignot, Hélène Quoidbach, Dalila Riffi, Denys Ryelandt, Claire Scobier, Mathieu Sonck, Roland Van de Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

Coût de l'abonnement annuel au périodique Bruxelles en mouvements (10 numéros) : 24€.

Etranger : 34€. Abonnement de soutien : 64€. Mensuellement par domiciliation : 2€.

Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

